



**UNIVERSITE GASTON BERGER**

*L'excellence au service du développement*

UFR des Lettres et Sciences humaines

Département de sociologie

Programme de Licence 3

Parcours : Développement

## Étude de cas

**AGROBUSINESS ET DÉVELOPPEMENT LOCAL**  
**Étude quantitative des incidences socioéconomiques de**  
**l'installation de la SCL dans le village de Ngad Ngourane**

Présentée par  
PAPA GUITTÉ DIOP

Sous la direction de  
EL HADJ TOURÉ, PH.D.

ANNÉE ACADEMIQUE 2021-2022

## Résumé

Face à l'insuffisance alimentaire observée dans les années 2000, le Sénégal comme tant d'autres pays africains, n'a pas tardé à recourir aux investissements d'agrobusiness. Toutefois, l'implantation de ces derniers n'est pas sans effets au Sénégal. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'étude des incidences socioéconomiques de l'implantation de la Société de Culture Légumière (SCL) dans le village de Ngad Ngourane. L'importance de ce travail réside dans le fait que les agrobusiness sont capables de se substituer aux politiques de développement en raison des contreparties offertes, non sans créer des tensions avec les populations locales.

Pour y parvenir, une analyse est faite sur les perceptions des habitants de Ngad Ngourane des effets socioéconomiques de l'implantation de la SCL dans leur terroir. Cette analyse s'enracine dans une méthode mixte à dominante quantitative reposant sur 45 questionnaires administrés auprès de la population locale et trois entrevues informelles (sans établissement d'une grille d'entretien). L'analyse des données quantitatives a été réalisée à l'aide des distributions de fréquences et de pourcentages, et d'une série d'analyses de variance (tests F d'ANOVA).

Les résultats montrent d'abord que l'implantation de la SCL à Ngad Ngourane n'est pas sans retombées dans la vie socioéconomique des habitants. Elle a des effets à la fois positifs et négatifs. Ensuite, cette analyse montre aussi que ledit village était dominé par le commerce et la cordonnerie avant l'implantation de la SCL, deux activités qui ont fini par être reléguées au second plan. Et enfin, elle révèle que l'appréciation de ces retombées varie en fonction des caractéristiques sociologiques des répondants. En particulier, les employés de la SCL ont une appréciation négative de leur entreprise, contrairement aux autres villageois.

Cette étude a permis de mieux comprendre les interactions entre les investissements à grandes échelles et les populations locales qui les accueillent. Améliorer les conditions de travail et de vie des employés est nécessaire, tout en adressant les effets pervers qui en résultent.

**Mots-clés.** *Société de culture légumière (SCL), incidences socioéconomiques, Agrobusiness, Ngad Ngourane.*

## Remerciements

Au nom d'Allah, le très miséricordieux.

Que la paix et le salut d'Allah soient sur son prophète Muhammad (PSL) ainsi que sa famille, ses compagnons et à tous ceux qui suivent leurs pas.

Aucun remerciement ne saurait traduire les sentiments vifs que nous éprouvons pour notre très chère ***Maman***. Merci d'avoir trimé sans relâche, malgré les péripéties de la vie quotidienne, pour le bien être de tes enfants. Elle a fait de nous ce qu'elle a tant souhaité. Que le tout-puissant la garde aussi longtemps auprès de nous.

Je remercie le bon Dieu de m'avoir donné un père aussi exemplaire. Il n'a ménagé aucun effort pour la réussite de ses enfants. Ses soutiens nous ont servi de bouclier pour faire face aux multiples difficultés que nous avons rencontrées au cours de notre cursus. Que le bon Dieu lui accorde une très longue vie.

La réalisation de cette étude de cas n'aurait pas été possible sans la participation du Professeur ***El Hadj Touré***. Son encadrement sans failles, ses conseils avisés et ses encouragements constants nous ont été d'un apport considérable. Aucune expression ne suffit pour le remercier suffisamment. Merci encore une fois.

### Je dédie cette étude de cas...

À mon ami ***Cheikh Diaw*** : aucune dédicace ne pourra exprimer ma gratitude, mon respect, mon estime, mon affection pour toi. Je saisirai cette occasion pour te souhaiter les meilleures choses qui puissent exister.

À ma très chère ***Ndèye Faye***, celle qui m'a guidé à surmonter les grands défis. Que cette étude de cas soit pour vous le témoin de mes sentiments les plus sincères.

À mon informaticien ***Khalidou Diagne***, celui qui m'a beaucoup aidé dans la réalisation de ce travail. Merci mille fois.

À mes partenaires de chambre : ***Khadim Lô, Ibrahima Sow, Abdou Mbaye, Idrissa Traoré, Alpha Tounkara, Ablaye Mané***. Merci à vous tous.

Au Dahira Kanzoul Mukhtadiine, je dédie cette étude de cas.

# Table des matières

Résumé.....	ii
Remerciements.....	iii
Table des matières .....	iv
Liste des illustrations .....	vi
Tableaux.....	vi
Figures .....	vi
Liste des sigles et abréviations.....	vii
Introduction.....	1
PREMIÈRE PARTIE.....	3
CADRE THÉORIQUE & ANALYTIQUE.....	3
Chapitre 1. Problématique .....	4
1.1. Du thème au problème général de recherche .....	4
1.2. Revue de la littérature .....	5
1.3. Questions spécifiques de recherche .....	9
Chapitre 2. Hypothèses et objectifs .....	10
2.1. Formulation des hypothèses.....	10
2.2. Opérationnalisation des hypothèses.....	13
2.3. Objectifs.....	14
DEUXIÈME PARTIE.....	15
CADRE MÉTHODOLOGIQUE & MONOGRAPHIQUE.....	15
Chapitre 3. Méthodologie .....	16

3.1. Stratégie de vérification .....	16
3.2. Collecte des données.....	17
3.3. Traitement et analyse des données.....	19
Chapitre 4. Monographie .....	22
4.1. Présentation de la Société de Culture Légumière (SCL) .....	22
4.2. Présentation du village de Ngad Ngourane.....	25
4.2. Relations entre la SCL et le Village.....	26
TROISIÈME PARTIE .....	28
PRÉSENTATION & INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS .....	28
Chapitre 5. Résultats .....	29
5.1. Caractéristiques des participants.....	29
5.2. Facteurs associés à l'appréciation des incidences socioéconomiques .....	35
Chapitre 6. Discussion .....	39
6.1. Résumé des résultats .....	39
6.2. Discussion des résultats .....	40
6.3. La portée des résultats.....	43
6.4. Les limites de la recherche.....	44
Conclusion .....	45
Références bibliographiques.....	47
Annexe .....	48
Annexe A. Questionnaire.....	48

# Liste des illustrations

## Tableaux

<i>Tableau 1. Cadre opératoire des hypothèses de recherche .....</i>	13
<i>Tableau 2. La part des terres occupées par la SCL dans la communauté rurale de Diama.</i>	
.....	24
<i>Tableau 3. Distribution des caractéristiques sociologiques des répondants .....</i>	29
<i>Tableau 4. Distribution en pourcentages des variables en lien avec les incidences sociales.</i>	
.....	30
<i>Tableau 5. Distribution des variables en lien avec les incidences économiques .....</i>	32
<i>Tableau 6. Distribution en pourcentages des variables en lien avec les incidences socioéconomiques .....</i>	33
<i>Tableau 7. Comparaison de moyennes de la mesure des incidences sociales quant aux caractéristiques sociologiques des répondants .....</i>	36
<i>Tableau 8. Comparaison de moyennes de la mesure de la pauvreté quant au statut d'emploi des répondants .....</i>	37
<i>Tableau 9. Comparaison de moyennes de la mesure des incidences socioéconomiques quant au statut situation matrimoniale des répondants.....</i>	38

## Figures

<i>Figure 1. Schématisation de l'hypothèse générale. ....</i>	11
<i>Figure 2. Vu de devant du siège de la société de culture légumière (SCL). ....</i>	22
<i>Figure 3. Carte de localisation de la SCL et du village d'El Ngourane. ....</i>	23
<i>Figure 4. Distribution en pourcentages des variables en lien avec la pauvreté vécue .....</i>	34

## Liste des sigles et abréviations

**CR** : Communauté Rurale

**CSTN** : Collectif de Sauvegarde des Terres de Ndiael

**GOANA** : Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance

**PDIDAS** : Projet de Développement inclusif et Durable de l'Agrobusiness au Sénégal

**REVA** : Retours Vers l'Agriculture

**SCL** : Société de Culture Légumière

**SPSS**: Statistical Package of Social Sciences

**UNAC** : Union Nationale des Paysans du Mozambique

## Introduction

Depuis la crise alimentaire de 2007, le Sénégal a entrepris un vaste programme qui prône le développement de l'agrobusiness en encourageant des entreprises étrangères à réaliser de grands investissements dans la production et la transformation agro-alimentaire. On note ainsi une ruée des investissements privés vers la vallée du fleuve Sénegal. Ces investissements sont souvent réalisés dans des terroirs où l'agriculture familiale domine. Ainsi de nombreux écrits ont déjà montré que les agrobusiness sont des accapareurs de terres. Ce phénomène d'accaparement des terres donne lieu à des relations conflictuelles entre agrobusiness et population locale. Toutefois, ces écrits traitent très peu de la dimension socioéconomique des incidences de l'agrobusiness. Des recherches sont donc nécessaires pour montrer les changements notoires apportées par les sociétés étrangères du point de vue socioéconomique. Dans ce contexte, il est intéressant d'étudier les effets socioéconomiques de la présence des sociétés agro-industrielles dans le Delta de la vallée du fleuve Sénegal. Cette présente étude de cas se propose d'analyser les incidences socioéconomiques de l'implantation de la Société de Culture Légumières (SCL) dans le village de Ngad Ngourane.

Cette étude vise à investiguer les changements apportés par les investissements à grande échelle dans leurs zones d'implantation. Ceci rejoint ainsi les travaux des auteurs traitant les relations entre agrobusiness et population locale (Soulier, 2018 ; Bâ et al. 2021). Le village de Ngad Ngourane semble être un cas intéressant, dans la mesure où il est un village très enclavé qui n'a jamais reçu d'investissements agricoles massifs. Dans ce travail, la question centrale est de savoir quelles sont les incidences socioéconomiques de la SCL dans le village de Ngad Ngourane. Pour atteindre ce but, le chercheur tente d'abord de comparer les caractéristiques du village avant et après l'implantation de ladite société agricole ; ensuite, il mesure l'appréciation des conditions de vie avant et après l'installation de l'entreprise ; et enfin il cherche à savoir comment l'appréciation des impacts de l'entreprise varie en fonction des caractéristiques sociologiques des répondants. La méthode mixte à dominante quantitative s'avère efficace à cet effet. Ainsi, un questionnaire a été administré auprès de 45 habitants de Ngad Ngourane dont 23 employés de la SCL et 22 qui ont un emploi hors de l'entreprise. Des entrevues au nombre de 3, ont été réalisées auprès du Chef de village et de deux habitants dont le chercheur jugeait avoir des informations

importantes. Les données ainsi recueillies à l'aide du questionnaire ont fait l'objet d'un traitement et d'une analyse à l'aide d'un logiciel dénommé SPSS, version 24. L'analyse des données quantitatives a été réalisée à l'aide des distributions de fréquences et de pourcentages, et d'une série d'analyses de variance (tests F d'ANOVA).

Ce présent travail est articulé autour de trois parties réparties en six chapitres. La première partie discute de la problématique de l'impact des agrobusiness dans les terroirs où ils s'implantent (Chapitre 1) et présente le cadre de l'analyse sous forme d'hypothèses et d'objectifs de recherche (chapitre 2). Dans la deuxième partie, il est question de l'exposé du cadre méthodologique (chapitre 3) et monographique de l'étude (chapitre 4). La troisième partie présente les résultats de l'analyse des données (chapitre 5) et les discute au regard de leurs explications et implications (chapitre 6). En conclusion, les principales découvertes de l'étude sont soulignées et les prospectives de recherche mises en évidence.

**PREMIÈRE PARTIE**

**CADRE THÉORIQUE & ANALYTIQUE**

# Chapitre 1. Problématique

## 1.1. Du thème au problème général de recherche

De nos jours, l'agrobusiness est devenu une réalité prégnante dans le milieu rural et s'impose aux politiques publiques. Dès le lendemain des indépendances de 1960, l'État sénégalais a entrepris un vaste programme de modernisation axé sur des politiques agricoles interventionnistes avant de se désengager dans les années 1980 en faveur de la promotion de l'autogestion paysanne. À la suite de la mise en place des politiques de décentralisation dans les années 1990, des compétences ont été transférées aux communautés rurales, parmi lesquelles figure la gestion foncière. Cette gestion foncière décentralisée a ouvert la voie à une course à la terre occasionnant de multiples effets sociopolitiques pervers, dont l'avènement de l'agrobusiness (Touré, 2009).

Ce processus s'accélère avec la crise alimentaire des années 2000, qui a vu émerger un soutien aux investissements des agrobusiness. De ce fait, le Sénégal a connu une nouvelle forme d'exploitation des terres dont l'objectif est de développer l'agriculture commerciale avec des structures comme la GOANA (grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance), et le plan REVA (retour vers l'agriculture). Ces politiques agricoles visent à augmenter la production, en soutenant une agriculture entrepreneuriale mais surtout en prônant le développement de l'agrobusiness et en encourageant les entreprises étrangères à réaliser de grands investissements dans la production et la transformation agro-alimentaire (Bâ et al. 2019).

Il en résulte, au Sénégal, une occupation de vastes étendues de terres par les sociétés agro-industrielles. On note en particulier une ruée des investissements privés vers la vallée du fleuve Sénégal. De plus en plus, les agrobusiness prennent le contrôle du marché agro-industriel, du fait de leur capacité à se substituer aux acteurs politiques de développement et à offrir des contreparties aux populations des zones où s'ils s'implantent. Généralement, les agrobusiness s'installent dans des zones précaires où on constate un chômage des jeunes, mais aussi dans des zones dominées par les petits producteurs. Cependant, ces derniers sont souvent concurrencés par des sociétés étrangères qui utilisent fortement des produits

chimiques pour intensifier les cultures, provoquant par ricochet des problèmes de santé humaine et animale. Également, de nombreuses tensions apparaissent entre les agrobusiness et les agriculteurs familiaux. Tous ces nouveaux processus méritent d'être documentés. Ainsi, *quelles sont les incidences de l'implantation des agrobusiness en Afrique et plus particulièrement au Sénégal ?*

## 1.2. Revue de la littérature

La revue de la littérature porte essentiellement sur l'impact de l'implantation de l'agrobusiness dans les pays africains. Dans un important article sur l'agrobusiness, Chalmin (1980) considère très tôt ce phénomène comme une réponse à une demande alimentaire. D'après lui, il existe deux types de problèmes alimentaires mondiaux, quantitatif (quand il s'agit d'apporter à une population un minimum vital) et de type qualitatif (quand il s'agit d'améliorer la ration alimentaire). Ainsi, on note dans les pays en développement la recherche d'une autosuffisance alimentaire tant du point de vue quantitatif que qualitatif ; d'où la nécessité d'adopter des politiques stratégiques dont l'agrobusiness constitue l'élément moteur. Chalmin (1980) s'essaie à une analyse des structures et des caractéristiques de l'agrobusiness dans le monde en développement. Selon lui, l'agrobusiness est une « recherche de l'efficacité agricole au détriment et parfois parallèlement à une politique de développement rural intégré » (p. 363). En effet, c'est une recherche d'efficacité, de rentabilité à court terme avec l'usage des techniques agricoles les plus modernes, l'apport de la main d'œuvre étant presque secondaire.

Certains pays rejettent les agrobusiness mais ils sont rares. C'est l'exemple de la Tanzanie. Mais, d'autres pays misent sur l'agrobusiness dans le but de sortir des ornières du sous-développement et d'atteindre l'état de grâce du développement comme l'Iran qui met l'accent sur l'agrobusiness pour combler son déficit agro-alimentaire. Selon Chalmin (1980), le bilan de l'agrobusiness est qualifié d'hybridité du fait qu'on parle d'abord de son utilité et ensuite de ses faiblesses. Ce phénomène est utile, car il répond à une demande sociale : « il est le moyen le plus rapide et le plus efficace de résoudre le problème alimentaire mondial » (Chalmin, 1980, p. 368). Cependant, il présente aussi des menaces en incitant les États à développer des cultures d'exportation aux dépens des cultures vivrières mais aussi, il détruit

et prolétarise le tissu rural préexistant. Bref, l'agrobusiness selon Chalmin (1980), permet certes des progrès mais il est vraiment ouvert aux riches, les pauvres entrant alors dans le cycle de la dépendance. Il conclut que malgré les progrès notés dans beaucoup de domaines, l'agrobusiness est loin d'être la réponse idéale à la demande alimentaire dans les pays en développement.

Dans un autre ordre d'idées, des écrits mettent en évidence l'existence de tensions entre les agriculteurs et les agrobusiness. Ainsi, Delcourt (2010) révèle comment les agricultures paysannes sont confrontées à de nouvelles pressions foncières. La crise alimentaire de 2008 a certes des effets négatifs, mais elle a eu au moins un impact positif, celui de montrer le rôle de l'agriculture dans les stratégies de développement. Selon lui, avec la crise, « l'agriculture a repris sa place dans les agendas des donateurs après en être sortie pendant près de trente ans » (p. 3). En effet, la crise a stimulé le redémarrage des financements des secteurs agricoles dans les pays du Sud avec la sollicitation des Nations unies et ses divers organismes. La crise a mis en lumière la dépendance de ces pays aux importations. D'après Delcourt (2010), plusieurs pays surtout ceux d'Afrique ont, à cette période de crise, encouragé les investissements d'agrobusiness pour prendre en charge les effets négatifs de la crise. Est-ce que ce nouveau phénomène est parvenu à relever le défi de la pauvreté du monde rural et de la faim ? Ce qui est vraiment discutable. En effet, l'auteur estime que les agrobusiness ont surtout favorisé l'accaparement des terres encouragé par les pays dits « riches financièrement mais pauvres en ressources ». Voulant sécuriser leur approvisionnement en nourriture et en énergies, ces pays cherchent à contrôler de vastes étendues de terres à travers l'installation de leurs sociétés nationales. Ce phénomène d'accaparement des terres a causé une « dépaysannisation » des campagnes, car les petits producteurs ne parviennent plus à trouver de terres fertiles ; d'où la nécessité de quitter les campagnes vers les villes pour la recherche de meilleures conditions de vie. Les agrobusiness créent aussi d'autres problèmes : la déforestation, la dégradation des sols et des sous-sols causés par l'intensification de la production, l'utilisation massive des engrains et des pesticides. Cependant, les agrobusiness ne manquent pas d'effets positifs selon Delcourt (2010), du fait de leurs contreparties offertes dans les zones d'implantation mais aussi ils sont créateurs d'emplois.

Un autre article montre comment le développement de l'agrobusiness est corrélé à l'accaparement des terres en Afrique (De Grain, 2015). Il affirme que : « cet élan d'intérêt des pays étrangers pour les terres agricoles n'est pas spécifique au Mozambique. Sur tout le continent africain, on assiste à une ruée sur les terres agricoles » (De Grain, 2015, p. 2). Cette ruée a eu lieu à la suite de la crise des prix agricoles de 2007-2008. En effet, au moment de cette crise, les pays qui dépendaient des importations pour satisfaire leurs besoins alimentaires avaient des problèmes colossaux pour trouver des sources d'approvisionnements à des prix abordables. C'est dans ce contexte que les pays grands importateurs de produits alimentaires, comme la Chine ou le Japon, ont voulu installer des entreprises hors de leurs pays, qui produisent de la nourriture pour ensuite l'exporter vers leurs propres pays dans le but de satisfaire leurs besoins alimentaires. Le gouvernement mozambicain en collaboration avec les entreprises étrangères voulait prendre le contrôle des terres et des ressources en eau du couloir de Nacala; ce qui a donné naissance à l'Union National des Paysans du Mozambique (UNAC) qui a mené une campagne de sensibilisation de la situation de Nacala et la protection des terres de ce couloir. Ce qui nous montre carrément que, dans toute l'Afrique, les conflits entre agrobusiness et populations agricoles sont très fréquents et sont liés à l'accaparement des terres par les agrobusiness.

À l'instar d'autres pays africains qui ont fait face à la crise alimentaire de 2007-2008, le Sénégal a mis en place la GOANA pour devenir autosuffisant en augmentant la production agricole, en soutenant l'agriculture entrepreneuriale mais aussi en encourageant les investissements étrangers dans l'agriculture. C'est dans ce contexte que s'inscrit la création de la PDIDAS (Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agrobusiness au Sénégal) qui vise à sécuriser et à promouvoir les investissements d'agrobusiness. La recension des écrits nous montre que ces entreprises étrangères ont des effets dans les zones sénégalaises où elles sont implantées. Dans un article, Soulier et ses collaborateurs (2018, p. 5) affirment que « les agrobusiness s'implantent dans des zones agro écologiques différentes où de petits producteurs familiaux exercent des activités agricoles variées, ce qui donne lieu à des liens et à des effets différents ». Ces effets peuvent être positifs comme négatifs. Dans leur étude, les auteurs susmentionnés montrent que les agrobusiness ont la capacité à se substituer aux politiques publiques du fait de leurs contreparties offertes qui portent sur la construction des

aménagements et d'infrastructures socioéconomiques de base tels que des écoles, des postes de santé et des mosquées. Sur le plan foncier, les entreprises étrangères ont développé chez les petits producteurs un sentiment d'accaparement des terres. L'exemple de la SENEHUILE SENATHOL est édifiant à cet égard. À défaut d'une prise en compte des autorités coutumières de gestion foncière et de l'eau, l'installation de cette entreprise agricole a affecté 37 villages de la commune de Fanage (sa zone d'implantation) par l'accaparement des terres. Pour s'opposer à cette occupation, les paysans forment le « collectif pour la sauvegarde des terres de Ndial » (CSTN). Du côté des agropasteurs, on constate également des effets surtout négatifs. En effet, les agropasteurs voient leur accès à l'eau être restreint, affectant ainsi négativement leur revenu. Certes les agrobusiness sont créateurs d'emplois, mais cet impact positif concerne peu de ménages.

D'autres auteurs comme Ba, Diouf et Diedhiou (2021) ont davantage mis l'accent sur la dimension spatiale. Selon ces auteurs géographes, les agrobusiness sont des acteurs de recomposition spatiale, puisqu'ils contribuent à enclaver davantage certains villages. Par exemple, l'installation de la Société de Culture Légumière (SCL), notre champ d'investigation, a favorisé même des déplacements de villages entiers ou parfois d'une partie. Elle a enclavé le village de Ngad Ngourane d'où la difficulté d'accès à l'eau potable et aux services de santé, ces villages étant obligés de faire le tour du périmètre de l'entreprise pour accéder à la route nationale N°2. De plus, les enfants font chaque matin 3 km de plus pour aller à l'école. Les agrobusiness réduisent les possibilités de développement des activités traditionnelles; il y a une marginalisation de l'agriculture familiale et une fragilisation de la paysannerie locale. Les éleveurs voient aussi leur habitude bouleversée avec l'accaparement des terres par les entreprises étrangères ; ce qui inscrit les populations dans un processus de reconversion et d'adaptation non encore abouti.

Dans sa thèse de doctorat, Touré (2009) montre clairement comment la gestion foncière décentralisée a occasionné des conflits entre les entrepreneurs agricoles et les populations d'une communauté rurale du Delta du fleuve Sénégal. Favorisés par les élus locaux, ces entrepreneurs sont réputés pour des accapareurs de terres, encourageant ainsi les agriculteurs à développer des stratégies individuelles et collectives pour protéger leurs ressources foncières.

Somme toute, la revue de littérature montre que l'agrobusiness a occasionné des effets mitigés dans les pays africains. Toutefois, des évidences empiriques sont encore nécessaires pour documenter les effets réels de ce phénomène chez les populations locales.

### **1.3. Questions spécifiques de recherche**

La revue de littérature a mis en lumière l'existence de beaucoup d'écrits sur les agrobusiness. Mais la plupart d'entre eux mettent l'accent sur la dimension foncière, constatant que la dimension économique, sociale, et même environnementale sont peu prises en compte. La spécificité de notre étude résulte dans l'intérêt que nous portons sur la dimension sociale et la dimension économique et le fait d'étudier une société si récente (SCL) installée dans une zone qui n'a jamais connu les agrobusiness et qui est peu étudiée par les chercheurs. La question centrale est la suivante : *Dans quelle mesure l'implantation de la Société de culture légumière (SCL) a occasionné des incidences socioéconomiques dans le village de Ngad Ngourane ?*

Plus précisément, qu'est ce qui caractérisait le village de Ngad Ngourane avant l'arrivée de la SCL ? La SCL a-t-elle contribué à améliorer les conditions de vie de la population locale ? Comment les habitants du village apprécient-ils la présence de l'entreprise agricole dans leur terroir ? Cette appréciation varie-t-elle selon les caractéristiques sociologiques des habitants ? Répondre à cette série de questions nous permettrait de mieux comprendre le mode de fonctionnement de la société agricole et son rôle socioéconomique dans le village de Ngad Ngourane. Les réponses aideraient à mieux saisir les répercussions socioéconomiques des agrobusiness au niveau du territoire national particulièrement dans la vallée du fleuve Sénégal.

## Chapitre 2. Hypothèses et objectifs

Après avoir dégagé les éléments conducteurs de la recherche, c'est-à-dire la formulation de la question générale et des questions spécifiques, c'est le moment de délimiter le cadre servant à analyser les incidences socioéconomiques de l'implantation de la SCL dans le village de Ngad Ngourane. Des hypothèses ont été formulées de façon explicite avant de passer à l'opérationnalisation des concepts sous-jacents pour ensuite mettre en lumière les objectifs de la recherche.

### 2.1. Formulation des hypothèses

Plusieurs écrits ont mis en lumière l'idée selon laquelle les agrobusiness ont initié un processus de recompositions socio-spatiales dans leurs terroirs d'accueil. Dans la recension des écrits, nous avions constaté que la plupart des travaux portant sur l'agrobusiness ont mis l'accent sur la dimension environnementale et foncière de leur impact. Or aujourd'hui, nous savons que les investissements à grande échelle ont certainement des incidences plurielles, à la fois sociales, économiques, environnementales, sanitaires, etc. Dans ce cas présent, l'accent est mis sur la dimension socioéconomique des incidences. En effet, Ngad Ngourane est très rattaché à la SCL pour un village très enclavé qui a connu pour la première fois un investissement d'agrobusiness. Il est serait donc important de saisir les incidences socioéconomiques de l'entreprise dans ledit village. Pour ce faire, l'hypothèse générale est formulée ainsi :

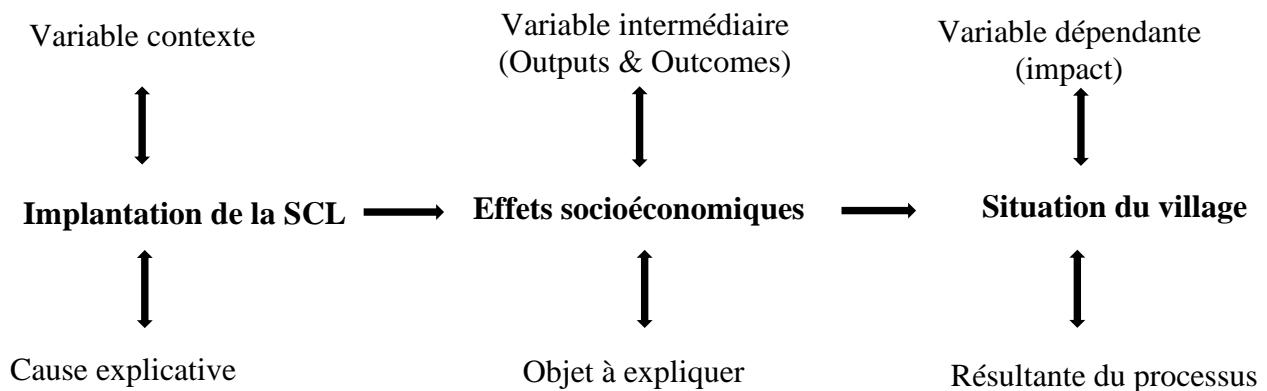
*L'implantation de la SCL a occasionné d'importantes incidences socioéconomiques dans le village de Ngad Ngourane à travers ses contreparties offertes comme la construction d'infrastructures sociales de base, la prise en charge de l'emploi des jeunes et femmes, améliorant ainsi les conditions de vie des habitants.*

Ici, nous postulons que la SCL a des incidences socioéconomiques positives dans sa zone d'implantation. Ces incidences positives concernent notamment la prise en charge de l'emploi des jeunes, la construction d'infrastructures sociales de base (santé, éducation), la promotion de l'emploi féminin. Elles sont mesurées à travers les perceptions des habitants du village de la présence de l'entreprise dans leur terroir. Ces habitants sont non seulement

les employés de l'entreprise, mais aussi les non-employés. Nous présumons que, parce que leurs conditions de vie sont meilleures, les villageois qui travaillent au sein de la SCL ont des perceptions davantage positives que les autres villageois.

La figure 1 présente une explication schématisée de l'hypothèse générale de la recherche. Elle met en lumière la relation entre trois variables clés. D'abord, l'implantation de la SCL constitue la variable contexte à travers ses différentes activités : ici nous comparons précisément les villageois employés dans l'entreprise et les autres villageois non employés. Ensuite, la SCL, à travers les contreparties offertes, a produit d'importants effets socioéconomiques sous forme d'*outputs* (effets directs des activités) et d'*outcomes* (effets sur les conditions de vie). En tant que variable intermédiaire, ces effets socioéconomiques contribuent à changer la situation d'ensemble du village en tant que résultante du processus (impact).

*Figure 1. Schématisation de l'hypothèse générale.*



Pour rendre plus explicite et plus intelligible l'hypothèse générale, trois hypothèses particulières ont été formulées.

*1) L'arrivée de la SCL a drastiquement relégué au second plan les activités économiques jusque-là dominantes dans le village de Ngad Ngourane, soit la pratique de l'agriculture familiale et la pêche.*

À travers cette hypothèse particulière, nous partons de l'idée que l'agriculture et la pêche étaient les principales sources de revenus avant l'arrivée de la SCL dans le village. Il

s'agit ici de documenter la proportion de villageois qui pratiquaient ces activités économiques avant que l'entreprise agricole n'arrive et la proportion de villageois qui sont actifs de nos jours dans la pratique de ces activités économiques. On présume que l'entreprise agricole emploie la plupart de la main d'œuvre locale, reléguant ainsi au second plan l'agriculture familiale et la pêche. Il s'agit aussi de comparer la situation économique du village avant l'installation de l'entreprise à celle d'après l'implantation de la société. Ce qui permettrait de saisir les changements apportés par la SCL du point de vue de la situation économique du village.

*2) La SCL a non seulement construit d'importantes infrastructures sociales appréciées des villageois, mais également a contribué à l'amélioration des conditions de vie et de la situation économique du village dans son ensemble.*

Cette deuxième hypothèse particulière met en évidence les incidences socioéconomiques positives de l'implantation de la SCL dans la vie des habitants de Ngad Ngourane. Il s'agit ici de mesurer l'appréciation des conditions de vie avant et après l'implantation de la SCL ainsi que celle de la situation économique dans son ensemble afin de les comparer pour savoir ce que la société agricole a réellement changé dans la vie socioéconomique de la population de Ngad Ngourane.

*3) L'appréciation des effets socioéconomiques de la présence de l'entreprise varie en fonction des caractéristiques sociologiques des habitants.*

À travers cette troisième hypothèse particulière, le chercheur pense que les habitants de Ngad Ngourane apprécieront la présence de l'entreprise en fonction de leurs caractéristiques sociologiques (âge, sexe, situation matrimoniale, niveau d'études, profession, statut d'emploi, etc.). Pour vérifier cette hypothèse, il conviendrait de mettre en relation les variables des incidences avec les caractéristiques sociologiques des répondants afin de mesurer l'appréciation de la présence de l'entreprise en fonction de ces caractéristiques. En particulier, nous présumons que les employés de l'entreprise, comparativement aux autres habitants, donneront une évaluation davantage positive des effets socioéconomiques.

Si les résultats vont dans le sens des hypothèses particulières, alors nous pourrions confirmer l'hypothèse générale, sinon il faudra l'infirmer ou la nuancer.

## 2.2. Opérationnalisation des hypothèses

Il s'agit ici de décomposer les concepts opératoires de l'hypothèse générale et des hypothèses particulières en plusieurs dimensions et indicateurs. Le tableau 1 précise un tel cadre opératoire. Dans ce cas présent, nous avons au moins trois concepts opératoires.

*Tableau 1. Cadre opératoire des hypothèses de recherche*

Concepts	Dimensions	Indicateurs
Output des activités de la société de Cultures Légumières (SCL)	Économique	Investissements à grande échelle, profit maximal
	Sociale	Emploi des jeunes, emploi des femmes, main d'œuvre locale, dons aux populations
	Environnementale	Usage excessive des engrains et pesticides, accaparement des terres
Incidences socio-économiques	Sociale	Amélioration des conditions de vie, changement des activités, construction d'infrastructures de base, enclavement du village
	Économique	Diversification des types de revenus, faible indemnisation, amélioration de la situation économique du village
Caractéristiques sociologiques individuelles	Sociodémographique	Age, sexe, situation matrimoniale
	Socioéconomique	Niveau d'études, profession, salaire, statut d'emploi

La SCL constitue le premier concept opératoire. C'est une société d'investissements à grande échelle qui s'est spécialisée dans la production de fruits et légumes (mais doux, courge butternut, patate douce, haricot vert, piment et courgette) et leur exportation vers les marchés européens. Les produits agricoles sont aussi vendus sur le marché sénégalais et dans la sous-région ouest-africaine. Elle a négocié ses terres sur la base de contreparties offertes; donc elle ne va pas manquer d'incidences socioéconomiques dans sa zone d'implantation.

Ces incidences constituent le deuxième concept opératoire. Tout d'abord, il faut rappeler que le terme « incidences » est préféré à celui d'« impacts ». En effet le premier a

l'avantage d'être plus ouvert que le second qui « suggère une qualification des évolutions et des modifications constatées, considérées par l'observateur comme "bonnes" ou "mauvaises" » (GIRARDEL, 2001, p.8). Les incidences socioéconomiques de la SCL renvoient aux changements notoires apportés par ladite dans le village de Ngad Ngourane et les analyser nous permet de saisir les effets réels de la SCL dans ce village.

Même s'ils ne sont pas montrés dans le tableau, des indices ont été calculés en amalgament ou additionnant plusieurs indicateurs pertinents. Ainsi, nous avons calculé un indice mesurant les incidences sociales, un autre mesurant les incidences économiques, et un autre mesurant les incidences socioéconomiques.

### 2.3. Objectifs

Après la formulation des hypothèses de recherche et leur opérationnalisation, il reste à dégager les objectifs de la recherche. Cette présente étude vise à contribuer à une meilleure analyse des incidences socioéconomiques de la SCL dans le village de Ngad Ngourane.

D'une manière plus spécifique, l'étude vise à :

- ➡ Identifier les caractéristiques économiques du village avant l'implantation de la SCL et les comparer à celles à la suite de l'implantation;
- ➡ Apprécier les effets socioéconomiques de l'implantation de la SCL dans le village, notamment en construisant des indices ou échelles d'évaluation;
- ➡ Montrer que l'appréciation des effets socioéconomiques varie selon les caractéristiques sociologiques des habitants de Ngad Ngourane.

**DEUXIÈME PARTIE**

**CADRE MÉTHODOLOGIQUE &**

**MONOGRAPHIQUE**

## Chapitre 3. Méthodologie

Après avoir énoncé les hypothèses et objectifs de la recherche, il est nécessaire de délimiter et cadrer la façon dont les hypothèses sont vérifiées. Dit-autrement, il s'agit de décrire en détails comment les objectifs de recherche sont atteints en spécifiant l'approche méthodologique adoptée. Le « présent travail accorde autant d'importance à la façon dont les résultats sont obtenus qu'aux résultats eux-mêmes » (Touré, 2009, p.100).

### 3.1. Stratégie de vérification

La réalisation de ce présent travail a requis, avant tout, une recherche documentaire. Celle-ci a consisté à consulter la littérature existante sur les incidences des agrobusiness au Sénégal et ailleurs. La revue de littérature a permis de dégager une question spécifique de recherche dont la réponse nécessite d'adopter une stratégie de vérification appropriée.

Il faut rappeler que le but de notre recherche est de saisir les incidences socioéconomiques de la SCL à Ngad Ngourane, un village situé dans la région de Saint-Louis. Pour ce faire, nous avons opté pour l'enquête de terrain comme stratégie de vérification. Il s'agit d'une enquête par questionnaire utilisant donc la méthode quantitative. Même si le chercheur est partisan et passionné des méthodes quantitatives à cause de leur efficacité à tester des hypothèses et de leur capacité à fournir des informations plus objectives, il sait qu'avec ces dernières, il peut perdre des détails contextuels. C'est la raison pour laquelle il a eu à faire des entrevues informelles avec les répondants. Ce n'était pas prévu, mais c'est le terrain qui l'a exigé.

En effet, après avoir administré le questionnaire, souvent nous avions constaté que certains répondants possédaient des informations contextuelles importantes dont le questionnaire ne permettrait pas de saisir. De sorte que des discussions plus approfondies sont engagées et sous le consentement des enquêtés, nous avons enregistré certains entretiens. Les données qualitatives informelles peuvent aider à fournir des éléments de discussion des résultats quantitatifs. En outre, la méthode qualitative permet de savoir pourquoi telle ou telle personne apprécie négativement ou positivement la présence de l'entreprise. De plus, les entretiens effectués avec le représentant du Chef de village et certains cadres de l'entreprise ont aidé à rédiger la monographie du village et celle de l'entreprise. Grosso-modo, la méthode

qualitative n'est utilisée que pour renforcer les données de la recherche quantitative. Il s'agit donc d'un devis mixte à dominante quantitative de type séquentiel explicatif.

Le questionnaire et l'analyse elle-même portent sur les habitants du village de Ngad Ngourane, notamment ceux qui sont âgés de 18 ans et plus. L'unité d'échantillonnage est double : elle s'adresse à la fois à ceux qui travaillent dans la Société de Culture Légumière et qu'à ceux qui ont ou non un emploi hors de l'entreprise.

La taille de l'échantillon visée était de 45 cas dont 23 employés de la SCL et 22 qui ont un emploi ou non hors de la société agricole. Par ailleurs, pour répondre à notre question spécifique de recherche et tester nos hypothèses, nous croyons que le mode d'échantillonnage aréolaire systématique est approprié. Il consiste, à partir de ruelles, à sélectionner des pâtés de maisons et à y enquêter des personnes. En l'absence d'une base de sondage, cette procédure d'échantillonnage est très pratique, d'autant plus que le village n'est pas très grand. Il a donc été prévu de sélectionner les cas de l'échantillon de la population visée en partant de sa répartition géographique.

### **3.2. Collecte des données**

La collecte des données s'est déroulée du 18 septembre au 2 octobre 2022 dans le village de Ngad Ngourane, précisément durant les jours de dimanche. En effet, constatant que les employés de la SCL n'étaient pas disponibles les jours ouvrables et sachant que nous n'avions pas l'autorisation de les interroger dans leur lieu de travail, nous avons effectué la collecte les dimanches. Avec l'aide d'une camarade sociologue, il nous a fallu trois dimanches pour administrer le nombre de questionnaires visés au départ.

Une fois dans le village, nous nous sommes dirigés directement vers le Chef de village pour lui demander l'autorisation d'enquêter la population, tout en lui décrivant les objectifs de notre recherche. Toutefois, nous avions caché notre statut d'étudiant sous risque d'être « minimisés » et de ne pas disposer d'une quantité importante d'informations de qualité. En effet, les étudiants produisent parfois un travail académique dénué de tout objectif de développement et par là, la population enquêtée n'y gagne rien et cela peut être un facteur explicatif de la faible atteinte d'objectifs des travaux académiques. C'est ce qui explique le fait de cacher notre statut d'étudiant et d'activer celui de chercheur.

Après avoir obtenu le consentement du Chef de village, nous sommes retournés à l'entrée du village pour prendre deux maisons à gauche et deux maisons à droite de façon systématique et espacée. L'idéal était d'avoir pour chaque maison un employé de la SCL et un autre qui n'est pas un élément de la société agricole. Toutefois, ce n'était pas possible, car une maison peut ne pas abriter de travailleurs de la SCL. Le chercheur a fini par trouver les 23 employés de la SCL en demandant pour chaque maison qui sont les employés de la SCL pour ensuite interroger 22 habitants du village ayant un emploi ou non hors de la SCL. Une fois dans les maisons, nous signifions aux répondants avoir obtenu l'autorisation du Chef de village, et dans certains cas, nous leur rappelions même son nom pour gagner leur confiance et obtenir leur consentement. Du coup, ils avaient confiance en nous et étaient à l'aise de répondre à nos questions. Ce n'est certainement pas le fruit de connaissances académiques; ce sont plutôt les astuces du chercheur.

Malheureusement, le chercheur n'avait pas des données secondaires à sa disposition; il avait recueilli les données lui-même. La collecte des données est rendue possible grâce à l'administration d'un sondage questionnaire et, incidemment, des discussions informelles que le chercheur a eu à faire avec certains répondants. Le questionnaire est structuré par cinq sections et il est administré en face à face par le chercheur. Il importe de rappeler qu'ici nous n'allons présenter que les grandes lignes, vu que le questionnaire est reproduit entièrement dans l'annexe.

Section 1. L'identification sociologique : elle précise, de façon objective, les caractéristiques sociologiques des répondants (âge, sexe, niveau d'étude, situation matrimoniale, profession...). Cette section est très utile pour décrire le profil des répondants et savoir si l'appréciation de la présence de l'entreprise dépend ou non des caractéristiques individuelles des répondants.

Section 2. Les incidences économiques : Cette section cherche à savoir quel secteur économique dominait le village avant l'implantation de la SCL et quel secteur économique domine actuellement le village dans le seul but de savoir est-ce que l'entreprise a relégué au second plan les activités dominantes avant son implantation. Par ailleurs, elle cherche aussi à mesurer l'appréciation des répondants à propos de la rémunération de la SCL.

Section 3. Les incidences sociales : Cette section vise à saisir l'appréciation des conditions de vie et de la situation économique du village avant et après l'implantation de la société. Elle permet de savoir si l'entreprise a participé à l'amélioration des conditions de vie et de la situation économique du village dans son ensemble.

Section 4. La mesure de la pauvreté : Cette section consiste à mesurer le niveau de pauvreté vécue par les répondants en termes d'accès aux besoins fondamentaux (eau potable, soins médicaux, nourriture, liquidités, combustibles). On pourra ainsi calculer un indice de pauvreté pour comparer les employés de la SCL et les autres villageois.

Section 5. Les incidences socioéconomiques : Il s'agit ici de saisir les impacts socioéconomiques de la SCL dans le village de Ngad Ngourane en mettant l'accent sur la construction ou réfection de salles de classes, de cases de santé, de lieux de culte, la participation de la SCL à l'enclavement du village, la promotion de l'emploi féminin, etc.

Par ailleurs, notre étude n'a pas manqué de difficultés que nous avons essayé de surmonter. Les difficultés concernent d'abord la documentation. En effet, il existait à la bibliothèque de l'université peu d'ouvrages ou d'articles traitant de notre sujet. Du coup, nous avons fait recours à Internet, notamment le moteur Google, pour surmonter cette difficulté.

Aucun incident majeur n'est apparu lors de la collecte des données. Cependant, nous avons subi l'effet de l'enclavement du village. À la descente de la route nationale, ma camarade et moi étions obligés de marcher 2,5 km pour rejoindre le village sur un chemin qui n'était pas du tout sécuritaire pour un étranger. Nous avons surmonté ces obstacles pour atteindre ainsi nos objectifs.<sup>1</sup>

### **3.3. Traitement et analyse des données**

Après la collecte des données, c'est le moment du traitement et de l'analyse des données obtenues à l'aide de l'administration du questionnaire. Devant un ensemble de données disparates et diverses, nous avions essayé de les traiter dans le but de les rendre analysables.

---

<sup>1</sup> Avec toutes ces difficultés pour une étude qui n'est pas financée, nous suggérons au Département de sociologie d'encourager les études de cas par groupe d'étudiants.

Il s'agit de saisir ce que disent les chiffres en fonction des hypothèses et des objectifs de recherche. Il faut rappeler que le questionnaire est consigné sur la base d'un formulaire « questions-réponses » (cf. Annexe) avec des questions à la fois fermées et ouvertes.

Pour les questions fermées dichotomiques, nous avons essayé de « pré-coder » les réponses et ceci sans difficultés, car il s'agit juste de notifier au logiciel que la valeur 1 devient la réponse 1 et la valeur 2 devient la réponse deux. Par exemple, à la question suivante « êtes-vous employé de la SCL? », les réponses sont « pré-codées » de la façon suivante : 1. « Oui » ; 2. « Non ».

S'agissant des questions fermées à choix multiples, nous avons « pré-codé » les réponses en utilisant aussi les chiffres mais en respectant un certain ordre. Par exemple, à la question « comment évaluez-vous vos conditions de vie par rapport à celles des autres habitants du village? », les réponses sont «pré-codées» de la façon suivante : 1. «bien meilleures »; 2. « meilleures »; 3. « pas de changement »; 4. « pires » ; 5. « bien pires » et le chiffre 8 pour « ne sait pas ».

Pour les questions ouvertes, nous avons lu quelques réponses pour ensuite créer des catégories. Par exemple à la question « que pensez-vous de la SCL? », la lecture des réponses nous a permis de créer des catégories comme 1. « Société positive »; 2. « Société négative ».

Par ailleurs, nous avons eu à faire d'autres traitements en créant des variables composites. Il s'agit de recoder les variables initiales pour que ces dernières soient adaptées à la procédure. Par exemple, les réponses des variables de la section « incidences sociales » sont d'abord recodées dans un sens positif de façon à ce que 1 devient «1» (bien meilleures) 2 (meilleures) «0,75 »; 3 (pas de changement) «0,50»; 4 (pires) «0,25» et 5 (bien pires) «0». Ensuite, nous avons calculé la somme des cinq variables mesurant les incidences sociales pour obtenir une variable composite dénommée « indice d'incidences sociales », un score élevé traduisant une évaluation positive.

De la même façon, une variable composite, ou indice, mesurant l'évaluation des incidences socioéconomiques est créée. Il s'agit de recoder les variables initiales de des incidences socioéconomiques. Les réponses de ces variables sont recodées dans un sens positif de façon que « 1 » (d'accord) devient 1; « 2 » (plutôt d'accord) devient 0,75; « 3 » (plutôt en désaccord) devient 0,50; « 4 » (désaccord) devient 0,25; « 5 » (ne sait pas) devient

0. Ensuite nous avons calculés la somme des dix variables pour obtenir une variable composite dénommée « indices d’incidences socioéconomique », un score élevé traduisant une évaluation positive.

En troisième lieu, nous avons aussi créé une variable composite mesurant la pauvreté vécue dans le village étudié. D’abord nous avons recodé les variables de l’indice de la pauvreté. Par exemple, les réponses des variables de la section «indices de la pauvreté » sont d’abord recodées dans un sens positif de façon à ce que 1 devient «1» (jamais) 2; (juste 1 ou 2 fois) «0,75 »; 3 (quelques fois) «0,50»; 4 (plusieurs fois) «0,25» et 5 (toujours) «0». Ensuite, nous avons calculé la somme des cinq variables mesurant la pauvreté vécue pour obtenir une variable composite dénommée « indice de la pauvreté vécue », un score élevé traduisant une évaluation positive.

Après le traitement des données, débute l’analyse statistique proprement dite à l’aide de techniques statistiques appropriées. Primo, pour vérifier nos hypothèses principales, nous avons utilisé les distributions de fréquences et de pourcentages. L’enjeu est de décrire les caractéristiques des répondants, et surtout mesurer l’appréciation des incidences socioéconomiques de l’entreprise dans le village de Ngad Ngourane. En effet, les fréquences et pourcentages sont appropriés lorsqu’il s’agit de décrire les distributions des variables. Les résultats sont présentés à l’aide de tableaux et graphes synthétiques de façon à résumer d’un seul aperçu plusieurs variables. Le logiciel Excel et Word ont été utilisés à cet effet.

Secundo, nous avons procédé à une série d’analyses de variance (tests F d’ANOVA) pour tester des hypothèses secondaires, c’est-à-dire pour savoir si l’appréciation des incidences socioéconomiques varie en fonction des caractéristiques sociologiques des répondants. Il s’agit de comparer des moyennes de groupes sociaux en fonction de variables dépendantes quantitatives comme l’indice d’incidences sociales.

Toutes les opérations de traitement et d’analyse des données quantitatives ont été effectuées à l’aide d’un logiciel statistique dénommé SPSS, version 24. Il s’agit d’un logiciel dont le maniement n’est pas très difficile et qui s’avère puissant pour procéder à des calculs statistiques automatiques.

## Chapitre 4. Monographie

La présente étude de cas documente les incidences socioéconomiques de l'implantation de la Société de Culture Légumière (SCL) dans le village de Ngad Ngourane. Tout naturellement, il nous semble important de décrire autant les caractéristiques de la zone d'investigation que celles de l'entreprise qui y mène des activités agricoles. Toutefois, sont mis en évidence seulement les éléments monographiques soulevant des enjeux et ressources pouvant aider à mieux comprendre l'impact des activités de la SCL sur les habitants de Ngad Ngourane.

### 4.1. Présentation de la Société de Culture Légumière (SCL)

Crée le 1er Août 2006, la SCL est une société anonyme administrée par un Conseil d'administration. Avec un capital de 1 005 432 120 FCFA, elle s'est spécialisée dans la production de fruits et légumes (mais doux, courge butternut, patate douce, haricot vert, piment et courgette) et leur exportation vers les marchés européens. Les produits agricoles sont aussi vendus sur le marché sénégalais et dans la sous-région ouest-africaine. Le siège social de la SCL se situe à 2 km du barrage de Diamal au Nord de la ville de Saint-Louis. La figure 1 offre une illustration visuelle de la devanture du siège.

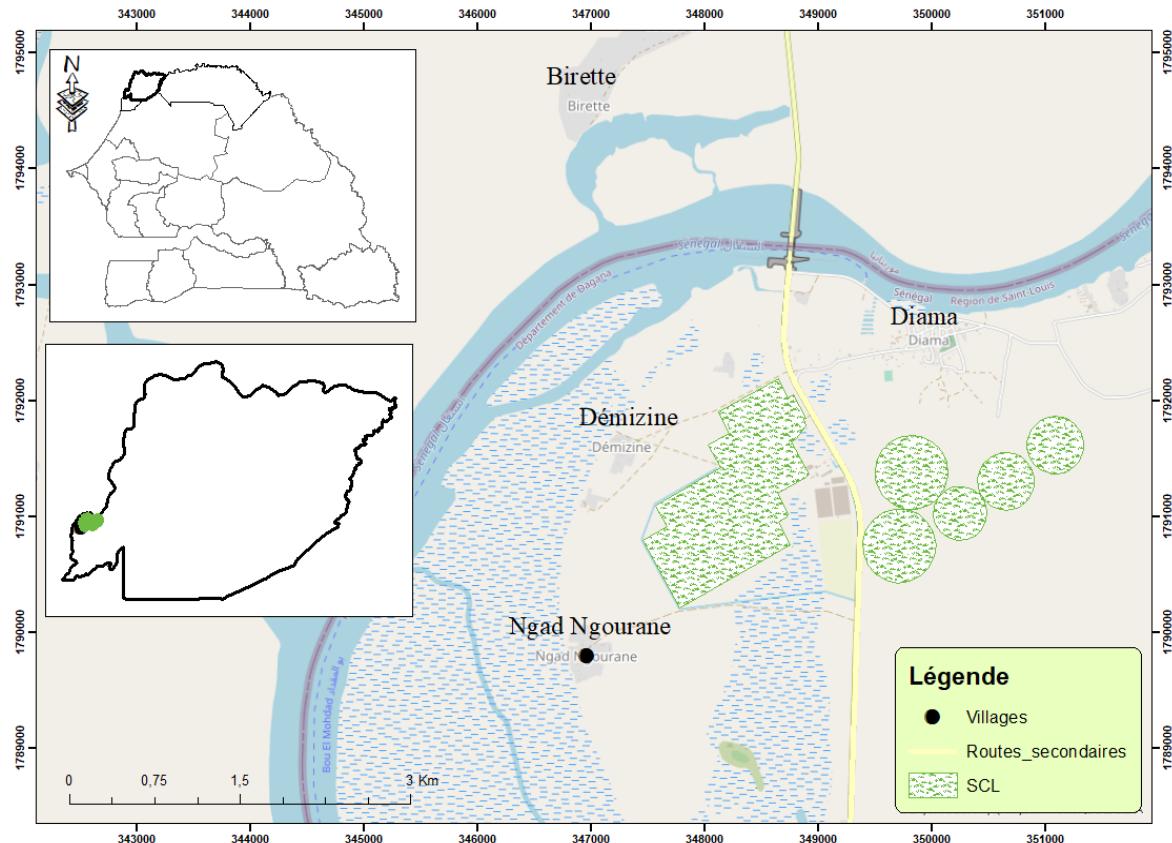
*Figure 2. Vu de devant du siège de la société de culture légumière (SCL).*



Source : Crédit photo Papa Guitté DIOP.

L'entreprise agricole s'est implantée dans la commune de Diama où elle occupe la quasi-totalité des terres humides et propices au maraîchage. La figure 2 localise les sites de l'implantation.

*Figure 3. Carte de localisation de la SCL et du village d'El Ngourane.*



Source : Papa Guitté DIOP, QGIS

Le projet agricole est présent dans toute la commune de Diama avec des sites et parcelles dispersés à Diama 1, Diama 2 et à Ngad Ngourane (notre zone d'étude). Il y occupe une place stratégique en matière de promotion de l'agriculture à grande échelle. La commune de Diama, dans son ensemble, est marquée par la présence de sols surtout salés, mais la SCL s'est implantée dans des zones où le degré de salinité reste faible, à l'instar du site de Ngad Ngourane.

La communauté rurale (CR) de Diama est très ouverte à l'installation des agrobusiness, lesquels sont attirés par la qualité des sols. La SCL y a obtenu ses premières affectations de terres en 2006. À ce moment, elle exploitait 500 hectares, dont 300 hectares affectés et 200 hectares sous location. En 2021, l'exploitation couvrait environ plus de 1 430

hectares (Bâ et al. 2021). Le tableau 2 montre la proportion des terres occupées par la SCL dans la communauté rurale.

*Tableau 2. La part des terres occupées par la SCL dans la communauté rurale de Diama.*

Surface totale de la commune de Diama (ha)	Sites aménagés par la SCL/ha	Nombre de surfaces aménagés/ha	Pourcentage (%)
149 000	Diam 1	200	0,13
	Diam 2	132	0,9
	El Ngourane	120	0,8

Source : Samba Mamadou Sow/ TER / 2014-2015

Lors du processus de négociation des terres, la SCL a effectué une demande d'affectation de terres auprès du Conseil rural, tout en menant en parallèle des consultations auprès des villages touchés, notamment Ngad Ngourane, débouchant sur des contreparties en termes d'investissements sociaux et de création d'emplois. Toutefois, ce processus de négociation semble informel, car aucun contrat liant les deux parties n'a été établi, et la démarche s'avère peu participative dans la CR de Diama. Certes, le chef de village et quelques notables ont été consultés, mais les jeunes ne sont pas impliqués dans le processus d'installation. Dans les autres CR, la même entreprise a bénéficié des affectations de terres à la suite d'un processus de négociation plus inclusif. Dans la CR de Gandon, par exemple, les villageois ont d'abord été consultés, puis le Conseil rural et les services administratifs et techniques. Par la suite, des contreparties ou conditionnalités ont été négociées, de façon formelle, avec les villages concernés en vue d'un protocole d'accord avec ces derniers. Contrairement aux autres agrobusiness, la SCL a connu moins de conflits fonciers du fait de sa démarche inclusive en général.

La création d'emplois est la marque de fabrique du projet de la SCL. Jusqu'à 10 000 journaliers sont employés en période de pointe des travaux agricoles. Mais en général les ingénieurs sont recrutés en Europe et dans les pays du Maghreb comme le Maroc. Concernant l'embauche des villageois environnants, il faut préciser qu'il n'existe aucune réglementation contraignant l'entreprise à embaucher localement ou à mettre en œuvre des projets de développement local (IPAR, 2011). Cela n'empêche pas la SCL d'initier des actions,

notamment en matière de santé, d'éducation et d'aménagement d'infrastructures, contribuant au développement des zones où elle s'implante.

## **4.2. Présentation du village de Ngad Ngourane**

### **4.2.1. Historique et position géographique**

Notre terrain de recherche est situé dans la commune de Diama, région de Saint-Louis. La commune de Diama se situe en aval de la vallée du fleuve Sénégal et seulement à quelques kilomètres de la commune de Saint-Louis. Elle couvre environ une superficie de 1450 km et une surface de 149 000 ha. Elle est limitée au Nord par la vallée, au Sud par la commune de Gandon, à l'Est par la commune de Ngninth et au Nord-est par celle de Ronkh. La communauté rurale compte 75 villages, dont Ngad Ngourane qui fait l'objet du site de notre étude.

Le village de Ngad Ngourane est situé entre la latitude 16.18374° nord et la longitude 16,4315 ouest dans l'arrondissement de Ndiaye et la commune de Diama, département de Dagana, plus précisément dans la zone de Yallar (zone occupant la partie ouest de la commune de Diama, dans le Wall, le long du fleuve Sénégal). Il a été fondé en 1906 et a pris le nom du fondateur. Vers 1910, pour des raisons conflictuelles, le village s'est divisé en deux, d'un côté El Ngourane 1 et de l'autre côté El Ngourane 2 avec pour chacun un chef de village. Actuellement, Ngad Ngourane compte 707 habitants avec 507 habitants et 200 habitants respectivement pour EL Ngourane 1 et El Ngourane 2 (chef de village d'El ngourane 1). C'est un village très enclavé, la distance qui relie la route nationale et le village fait 2,5 km. Le village n'a toujours pas accès à l'électricité.

### **4.2.2. Activités économiques**

Ngad Ngourane est une zone où la pratique de l'agriculture n'est pas trop importante. L'agriculture est loin de constituer la plus importante des sources de revenus, et reste marginale dans ce village. L'élevage, aussi, est peu développé mais elle est la source de revenus de certains ménages, cette activité est pratiquée par les Maures. Il faut rappeler que le village est essentiellement habité par des Maures. Cependant, l'activité économique principale du village demeurait la cordonnerie pour les femmes et le commerce pour les

hommes. Il faut rappeler que le village est très proche de la frontière de la Mauritanie. Cette proximité facilitait le commerce. De nos jours, les activités de l'agriculture et du commerce sont reléguées au second plan à la suite de l'installation de la SCL.

#### **4.2.3. Infrastructures scolaires et sanitaires**

Ngad Ngourane ne dispose pas assez d'infrastructures. Sur plan de l'éducation, le village n'a qu'une seule école élémentaire de 6 classes. Toutefois, il ne dispose pas de collège et de lycée. Les élèves sont obligés d'aller à Diama (4 km du village) pour étudier et l'enclavement du village les oblige de marcher chaque jour.

S'agissant des infrastructures sanitaires, on constate le même problème. Pour se soigner en cas de maladies, les villageois sont contraints de se rendre au dispensaire de la SCL ou encore à Diama qui est un peu éloigné du village. Cependant, l'accès à l'eau potable n'a jamais été un problème dans ledit village. Presque toutes les maisons ont à leur disposition des robinets.

#### **4.2. Relations entre la SCL et le Village**

Le village de Ngad Ngourane a cédé ses terres à la SCL en 2006. En effet, dès sa venue la SCL a entamé le processus de négociation de l'accès au foncier. A Ngad Ngourane, la démarche est plutôt inclusive, puisqu'elle s'est faite sous l'implication du chef de village et de quelques notables dont l'imam. Toutefois, comme souvent, les jeunes du village n'y été pas impliqués. Il faut rappeler que dans ce village, les terres sont affectées sans établissement de contrats, mais simplement en échange de contreparties offertes de façon informelle (construction d'infrastructures sociaux de base, emplois...). L'entreprise n'est donc pas tenue de s'activer dans le développement du village.

Selon les sources interviewées, il n'y a pas de conflits majeurs entre le village et la SCL. En plus de la création d'emplois, de la construction de salles de classes et de la clôture du cimetière, l'entreprise a construit une route bitumée reliant le village à la route nationale. Une femme veuve dont le mari était embauché par la SCL nous révèle qu'après le décès de son partenaire, c'est l'entreprise qui les prend en charge financièrement, elle et ses enfants, et sa maison a été même réfectionnée par la SCL.

Par ailleurs, des voix discordantes s'élèvent. D'autres villageois estiment que la SCL a plutôt participé à l'enclavement du village. En effet, les clôtures de la société agricole sont bien surveillées ; ce qui oblige les habitants du village à contourner les périmètres de protection de la société. Ce contournement rajoute des kilomètres de marche supplémentaire pour rallier la route nationale. De plus, avec le rattachement du village à l'entreprise, les habitants de Ngad Ngourane subissent les effets néfastes de l'usage excessif des produits toxiques, occasionnant des problèmes de respiration et de troubles sanitaires. En outre, certains habitants du village voient leurs terres accaparées et l'entreprise n'a pas tenu ses promesses car le chômage des jeunes est assez fréquent dans un village qui n'a pas accès à l'électricité.

**TROISIÈME PARTIE**

**PRÉSENTATION & INTERPRÉTATION DES**

**RÉSULTATS**

## Chapitre 5. Résultats

### 5.1. Caractéristiques des participants

Le tableau 3 présente les caractéristiques sociologiques des répondants. Il révèle que parmi nos 45 enquêtés, 56,6% sont des femmes. Les jeunes [18-29 ans] constituent la majorité de l'échantillon avec une proportion de 57,8%, ce qui met à nu une population à dominante jeune.

*Tableau 3. Distribution des caractéristiques sociologiques des répondants*

Variables	Fréquences	Pourcentages
<i>Âges en classe</i>		
18-29 ans (jeunes)	26	57,8
30-60 ans (adultes)	17	37,8
60 ans et plus	2	4,4
<i>Sexe</i>		
Hommes	20	44,4
Femmes	25	56,6
<i>Niveau d'études</i>		
Pas d'éducation formelle	8	17,8
Primaire	12	26,7
Secondaire	19	42,2
Bac ou plus	6	13,3
<i>Situation matrimoniale</i>		
Célibataire	21	46,7
Marié (e) ou ayant été marié (e)	24	53,3
<i>Employés de la SCL</i>		
Oui	23	51,1
Non	22	48,9
<i>Ancienneté à la SCL</i>		
1 à 2 ans	2	4,4
3 à 4 ans	11	24,4
5 ans et plus	9	20,1
<i>Autre emploi hors de SCL</i>		
Oui	19	42,2
Non	4	8,9

*Notes.* SCL= Société de Culture Légumière

Par ailleurs, on observe dans le tableau ci-dessus que les mariés ou ayant été mariés sont plus nombreux, car ils représentent une proportion de 53,3%. Les statistiques relatent que le niveau d'études est assez important dans le village, avec un pourcentage de 42,2% pour ceux qui ont complété les études secondaires et de 13,3% pour ceux qui ont fréquenté des études post-secondaires. En outre, les résultats valides montrent que la plupart de nos enquêtés sont employés par la SCL, avec une proportion de 51,1%. Parmi eux, 44,5% ont une ancienneté de 3 ans ou plus dans l'entreprise. Le taux de chômage semble faible dans cette zone, car sur les 22 qui ne sont pas employés par la Société de culture légumière (SCL), seulement 8,9 % n'ont pas d'emploi ailleurs. Le taux de chômage est donc de 8,9% dans l'échantillon.

Le tableau 4 présente la distribution des variables en lien avec les incidences sociales.

*Tableau 4. Distribution en pourcentages des variables en lien avec les incidences sociales.*

Incidences sociales	Bien meilleures	Meilleures	Pas de changement	Pires	Bien pires	Ne sait pas
<i>Évaluation des conditions de vie après l'implantation de la SCL</i>						
	00	31,1	60	8,9	00	00
<i>Évaluation de la situation économique du village après l'installation de la SCL</i>						
	2,2	20	55,6	22,2	00	00
<i>Évaluation des conditions de vie par rapport à celles des autres habitants</i>						
	4,4	40	20,1	24,4	00	11,1
<i>Évaluation des conditions de vie durant les prochaines années du fonctionnement de la SCL</i>						
	4,3	6,7	55,6	26,7	6,7	00
<i>Évaluation de la situation du village durant les prochaines années de fonctionnement</i>						
	2,2	15,6	28,9	40	13,3	00

*Notes.* SCL= Société de Culture Légumière. Les pourcentages sont calculés sur une base de 45 cas (n=45)

Les chiffres y montrent que pour la plupart (60%) de nos 45 enquêtés, leurs conditions de vie n'ont pas tant changé même après l'implantation de la SCL. Les résultats sont similaires pour la situation économique du village. Cependant, 40% ont révélé que leurs conditions de vie meilleure sont meilleures par rapport à celles des autres habitants du village contre 11,1% qui pensent expérimenter des conditions de vie bien pires par rapport aux autres habitants du village.

Par ailleurs, la lecture du tableau 4 laisse aisément observer que la majorité (55,6%) des habitants sondés estime que leurs conditions de vie ne connaîtront pas de changement durant les prochaines années de fonctionnement de la SCL, et durant ses prochaines années de fonctionnement, la SCL aura des incidences négatives pour 26,7% des répondants, alors que seulement 6,7% estiment avoir des conditions de vie meilleures dans le futur. De plus, 40% des enquêtés relataient que la situation économique du village sera pire dans les prochaines années de fonctionnement de la société contre seulement 15,6% qui pensent qu'elle va s'améliorer. On entrevoit donc des effets négatifs de la SCL dans l'avenir.

Il semble qu'avant l'implantation de la SCL, le secteur qui dominait le village était la cordonnerie. Le tableau 5 relève que 62,2% des villageois ont confirmé cette affirmation, le commerce aussi était présent dans cette zone, 37% de nos enquêtés ayant relaté cet état de fait. Par contre, sur les 45 enquêtés, 34 affirment qu'après son implantation, la SCL a marginalisé ces secteurs et a pris le contrôle. Le tableau montre aussi que 56,6% ne sont jamais accompagnés par l'entreprise en cas de besoin financière contre seulement 2,2% qui sont assez souvent accompagnés par la SCL en cas de besoin financier. En outre, la catégorie de salaires dominante est de 30000-59999 FCFA, puisqu'elle représente 37,8% ; les 100 000 FCFA et plus ne sont pas nombreux soit un pourcentage de 11,1%. Par-là, il nous semble que les salaires ne sont pas très élevés.

Par ailleurs, l'appréciation de la rémunération de la SCL est très négative chez la population enquêtée. En effet, 60% ont donné une appréciation « pas du tout satisfaisante » de la rémunération de la SCL, 28,9% pensent que la rémunération n'est plutôt pas satisfaisante et seulement 11,1% ont positivement appréciée la rémunération de la SCL. De ce fait, il semble que les travailleurs de cette société agricole sont mal payés.

*Tableau 5. Distribution des variables en lien avec les incidences économiques*

<b>Incidences économiques</b>	<b>Fréquences</b>	<b>Pourcentages</b>
<i>Secteur dominant avant l'implantation la SCL</i>	28	62,2
Commerce	28	62,2
Cordonnerie	17	37,8
<i>Secteur dominant après l'implantation de la SCL</i>		
Commerce	11	24,4
Autre (SCL)	34	75,6
<i>Accompagnement de la SCL en cas de besoin financière</i>		
Jamais	25	55,6
Rarement	11	24,6
Occasionnellement	7	15,6
Assez souvent	1	2,2
Très souvent	1	2,2
<i>Catégorie de salaires par mois</i>		
Moins de 30 000 FCFA	9	20,0
30000-59999 FCFA	17	37,8
60000-99999 FCFA	14	31,1
100000 FCFA et plus	5	11,1
<i>Appréciation de la rémunération de SCL</i>		
Pas du tout satisfaisante	27	60
Plutôt pas satisfaisante	13	28,9
Plutôt satisfaisante	5	11,1

Le tableau 6, quant à lui, présente la distribution des variables en lien avec les incidences socioéconomiques. Il laisse apparaître que la SCL a construit ou réfectionné des salles de classe, 77,8% des répondants étant d'avis avec cette affirmation et 31,1% sont d'accord pour la construction et la réfection de lieux de cultes.

Cependant, il semble que la SCL n'a pas réfectionné, ni construit des cases de santé dans cette zone, en tout cas c'est ce qu'ont révélé 68,9% de nos répondants. Par ailleurs, 66,7% d'entre eux sont d'accord que l'entreprise a favorisé la promotion de l'emploi féminin dans le village contre seulement 2,2% qui ne sont pas d'accord.

Tableau 6. Distribution en pourcentages des variables en lien avec les incidences socioéconomiques

Indices socio-économiques	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Désaccord	Ne sait pas
<i>Construction ou réfection de salles de classe</i>	77,8	15,6	00	6,6	00
<i>Construction ou réfection de case de santé</i>	2,2	00	28,9	68,9	00
<i>Construction ou réfection de lieux de culte</i>	31,1	22,2	26,7	17,8	2,2
<i>Promotion de l'emploi féminin</i>	66,7	24,4	24,4	2,2	00
<i>Relégation de l'agriculture au second plan par la SCL</i>	4,4	4,4	29	62,2	00
<i>Enclavement du village par la SCL</i>	48,9	24,4	15,6	11,1	00
<i>Accaparement des terres du village par la SCL</i>	80	17,8	00	2,2	00
<i>Relations conflictuelles entre la SCL et les agriculteurs</i>	6,7	6,7	24,4	56,6	6,6
<i>Relations conflictuelles entre la SCL et les éleveurs</i>	66,7	17,8	6,7	6,7	2,1
<i>Accès à l'eau potable</i>	6,7	2,2	24,4	62,2	4,5

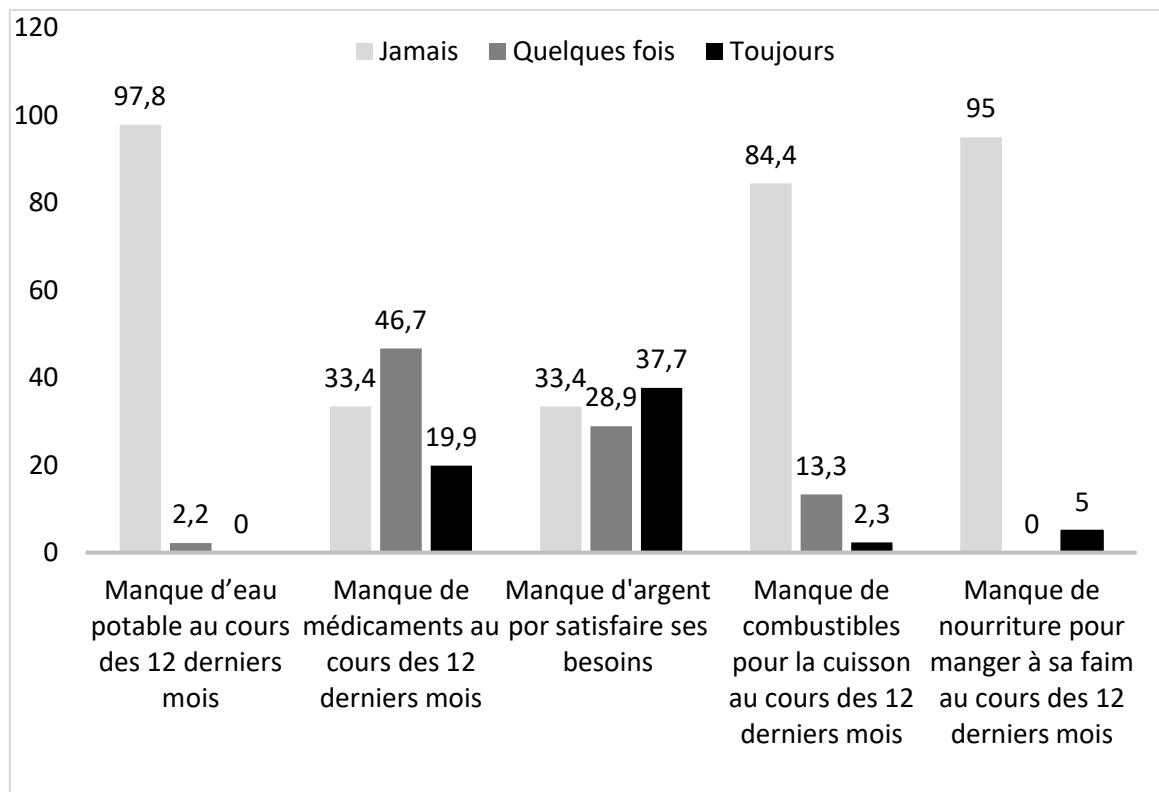
Notes. Les pourcentages sont calculés sur une base de 45 donc n=45.

En outre, le tableau 6 montre que 62,2% sont en désaccord à l'idée que la SCL a relégué au second plan l'agriculture familiale. La lecture du tableau 4 permet de dire que la SCL a davantage participé à l'enclavement du village, 48,9% sont d'accord pour cette

affirmation et 11,1% ne sont pas d'accord. Au total, 80% de nos enquêtés révèlent que l'entreprise a accaparé les terres du village. Ensuite, 56,6% des répondants pensent que la SCL n'entretient pas des relations conflictuelles avec les agriculteurs, par contre 66,7% d'entre eux révèlent que cette société a des relations conflictuelles avec les éleveurs. Enfin, dans le tableau 4, il semble que la présence de la SCL n'a pas d'effet sur l'accès à l'eau potable, car 62,2% des répondants ne sont pas d'accord que la SCL a rendu facile l'accès à l'eau potable dans le village de Ngad Ngourane.

Le diagramme en barres verticales (figure 4) des variables en lien avec la pauvreté montre que le manque d'eau, le manque de combustible et le manque de nourriture pour manger à sa faim ne posent pas problème pas dans le village. Cependant, 37,7% sont toujours confronté au problème du manque d'argent pour manger satisfaire leurs besoins. Il semble que le manque de médicaments ou de soins médicaux aussi assez élevé, car 46,7% ont quelques fois eu ce problème contre 33,4% qui affirment qu'ils n'ont jamais eu le problème de manque de médicaments pour se soigner en cas de maladie.

*Figure 4. Distribution en pourcentages des variables en lien avec la pauvreté vécue*



## 5.2. Facteurs associés à l'appréciation des incidences socioéconomiques

Après une description des caractéristiques des répondants, il faut mettre en œuvre les facteurs liés à l'appréciation des incidences de l'entreprise dans le village d'El Ngourane. Pour faciliter l'analyse explicative, des variables composites (ou indices) ont été calculées avant de les croiser aux autres variables sociologiques.

Construit sur la base de la somme de cinq indicateurs d'échelle à 5 points codés de 0 à 1, l'indice mesurant les incidences sociales varie théoriquement de 0 à 5, un score élevé traduisant une évaluation positive. La moyenne est égale à 2,39 ( $\pm 0,75$ ). Ce qui signifie que les 45 villageois sondés ont une appréciation faible à modérée des incidences sociales. Le mode est 2, suggérant que la plupart des villageois ont une appréciation faible des incidences sociales de la présence de l'entreprise dans leur terroir. Quant à la médiane, elle est de 2,5 et témoigne qu'au moins 50% des répondants ont une perception modérée de 2,5 ou moins sur l'échelle des incidences sociales de l'entreprise. La distance qui sépare l'appréciation maximale de l'appréciation minimale est de 3,5.

Pour expliquer la variation dans l'indice d'appréciation des incidences sociales, des analyses de variance ont été menées en impliquant les variables sociologiques. Le tableau 7 présente seulement les différences de groupes significatives. On peut y lire que les 21 célibataires ont une appréciation moyenne plus positive ( $2,59 \pm 0,71$ ) que les 24 mariés ou ayant été mariés ( $2,20 \pm 0,74$ ). La différence des deux moyennes est de 0,39, et elle est statistiquement significative à au moins 90% ( $F= 3,166; p<0,10$ ). Si l'on se fie à la règle de Cohen (1988), la situation matrimoniale a un effet de taille moyenne sur l'appréciation des incidences sociales ( $\hat{\text{Eta}}\text{-carré}=0,069$ ).

Par ailleurs, le tableau 7 montre que les 23 qui sont employés par la SCL donnent une appréciation moyenne négative ( $2,05 \pm 0,66$ ) par rapport aux 22 qui ne travaillent pas dans l'entreprise ( $2,74 \pm 0,67$ ). La différence des moyennes étant de 0,69, et elle est statistiquement significative à au moins 99,9% ( $F=11,805; p<0,001$ ). Le fait d'être employé à la SCL ou non a un effet de grande taille sur l'appréciation des incidences sociales ( $\hat{\text{Eta}}\text{-carré}=0,22$ ).

Dans ce même tableau, nous constatons aussi que les employés qui ont fait 1 à 2 ans dans l'entreprise ont donné une appréciation moyenne plus positive ( $3,13 \pm 0,53$ ) par rapport

à ceux qui ont fait 5 ans et plus dans la société agricole ( $2,08 \pm 0,40$ ). La différence des moyennes étant de 1,05, elle est statistiquement significative à au moins 95% ( $F=8,416$ ;  $p<0,05$ ). L'ancienneté à la SCL a un effet de grande taille sur l'appréciation des incidences sociales ( $\hat{\text{Eta-carré}}=0,47$ ).

*Tableau 7. Comparaison de moyennes de la mesure des incidences sociales quant aux caractéristiques sociologiques des répondants*

<b>Variables indépendantes</b>	<b>Statistiques</b>				
	Moyenne	Écart-type	n	Test F	Êta-carré
<i>Situation matrimoniale</i>					3,166 <sup>#</sup>
Célibataires	2,59	0,709	21		0,069
Marié (s) ou ayant été marié	2,20	0,743	24		
<i>Employés à la SCL</i>					11,805***
Oui	2,05	0,666	23		0,215***
Non	2,74	0,670	22		
<i>Ancienneté à la SCL</i>					8,416*
1 à 2 ans	3,13	0,530	2		0,470*
3 à 4 ans	1,70	0,498	11		
5 ans et plus	2,08	0,395	9		

Notes. <sup>#</sup> $p<0,10$ ; \* $p<0,05$  ; \*\*\* $p<0,001$ .

Les autres indicateurs de l'identification sociologique des répondants ne sont pas associés de façon significative à l'appréciation des incidences sociales de l'entreprise dans le village. Les résultats ne sont donc pas présentés.

Construit sur la base de la somme de cinq indicateurs d'échelle à 5 points codés de 0 à 1, l'indice mesurant la pauvreté varie théoriquement de 0 à 5, un score élevé traduisant une évaluation positive. La moyenne est égale à 3,66 ( $\pm 0,60$ ). Ce qui signifie que les 45 villageois sondés sont assez fortement touchés par la pauvreté. Le mode est 3,75, suggérant que la plupart des villageois vivent dans des conditions précaires. Quant à la médiane, elle est de 3,75 et témoigne qu'au moins 50% des répondants sont assez fortement touchés par la pauvreté avec un score de 3,75 ou moins sur l'échelle. Les résultats de l'analyse de variance de la relation entre le statut d'employé et l'indice de mesure de la pauvreté sont présentés dans le tableau 8. Ce dernier révèle que les 23 employés de la SCL vivent dans des conditions plus précaires ( $1,62 \pm 0,49$ ) par rapport à ceux qui ne travaillent pas dans l'entreprise (1,03

$\pm 0,57$ ). La différence des moyennes étant de 0,59, elle est statistiquement significative à au moins 99,9% ( $F=13,646$ ;  $p<0,001$ ). Le fait d'être employé à la SCL ou non a un effet de grande taille sur la pauvreté vécue ( $\hat{\text{Eta-carré}}=0,24$ ).

*Tableau 8. Comparaison de moyennes de la mesure de la pauvreté quant au statut d'emploi des répondants*

<b>Indices de mesure de la pauvreté</b>	<b>Employé à la SCL</b>	
	Oui	Non
Moyenne (écart-type)	1,62 (0,49)	1,03 (0,57)
Cas (n)	23	22
F		13,646***
Êta-carré		0,241

Notes. \* $p<0,05$  ; \*\*\* $p<0,001$ .

Les autres indicateurs de l'identification sociologique des répondants ne sont pas associés de façon significative à la pauvreté. Les résultats ne sont donc pas présentés.

Construit sur la base de la somme de dix indicateurs d'échelle à 5 points codés de 0 à 1, l'indice mesurant les incidences sociales varie théoriquement de 0 à 10, un score élevé traduisant une évaluation positive. La moyenne est égale à 4,70 ( $\pm 0,89$ ). Ce qui signifie que les 45 villageois sondés ont une appréciation faible à modérée des incidences socioéconomiques. La mode est 4,65, suggérant que la plupart des villageois ont une appréciation modérée des incidences socioéconomiques de la présence de l'entreprise dans leur terroir. Quant à la médiane, elle est de 4,65 et témoigne que 50% des répondants ont une perception modérée des incidences socioéconomiques de l'entreprise. La distance qui sépare l'évaluation maximale de l'évaluation minimale est de 3,5.

Les résultats de l'analyse de variance de la relation entre les caractéristiques sociologiques et l'indice de mesure des incidences socioéconomiques sont présentés dans le tableau 9. On peut y lire que les 21 célibataires ont une appréciation moyenne plus positive ( $4,92 \pm 1,49$ ) que les 24 mariés ou ayant été mariés ( $4,44 \pm 0,71$ ). La différence des deux moyennes est de 0,48, et elle est statistiquement significative à au moins 90% ( $F= 3,432$ ;  $p<0,10$ ). Si l'on se fie à la règle de Cohen (1988), la situation matrimoniale a un effet de taille moyenne sur l'appréciation des incidences socioéconomiques ( $\hat{\text{Eta-carré}}=0,74$ ).

*Tableau 9. Comparaison de moyennes de la mesure des incidences socioéconomiques quant au statut situation matrimoniale des répondants.*

<b>Indice de mesure des incidences socioéconomiques</b>	<b>Situation matrimoniale</b>	
	Célibataires	Mariés
Moyenne (écart-type)	4,92 (1,49)	4,44 (0,71)
Cas (n)	21	24
F	3,432 <sup>#</sup>	
Êta-carré	0,074	

Notes. <sup>#</sup>p<0,10.

Les autres indicateurs de l'identification sociologique des répondants ne sont pas associés de façon significative aux indices mesurant l'appréciation des incidences socioéconomiques. Les résultats ne sont donc pas présentés.

## Chapitre 6. Discussion

Il s'agit ici « de se poser des questions sur les résultats pour faire ressortir leur sens véritable et de conclure sur leurs retombées » (Lamoureux, 2000 : 236). Le but est de montrer en quoi les hypothèses sont confirmées ou infirmées en faisant un retour sur les connaissances théoriques et empiriques. Nous jugeons nécessaire de procéder à une sorte de résumé des résultats obtenus avant d'engager la discussion proprement dite.

### 6.1. Résumé des résultats

L'analyse des données empiriques a mis en lumière les résultats suivants :

- L'arrivée de la SCL a relégué au second plan les activités économiques jusque-là dominantes dans le village de Ngad Ngourane, soit en réalité le commerce et la cordonnerie ;
- Pour la majorité des salariés, la rémunération mensuelle de la SCL est inférieure à 60 000 CFA et les habitants la jugent insatisfaisante. Il s'y ajoute que les salariés de la SCL vivent une pauvreté plus importante que les autres habitants ;
- Dans l'ensemble, les conditions de vie des populations et la situation économique du village n'ont pas tant changé après l'installation de la SCL, et les perspectives d'avenir ne sont pas non plus meilleures ;
- La SCL a certes construit ou réfectionné des salles de classes, des lieux de culte et promu l'emploi féminin. Toutefois, le village n'a toujours pas accès à l'électricité et subit des effets pervers de l'installation de la SCL, tels que l'enclavement, l'accaparement des terres et les conflits avec les éleveurs. Globalement, l'appréciation positive de l'indice des incidences socioéconomiques demeure modérée, voire mitigée ;
- L'appréciation de l'indice des incidences sociales varie selon le statut matrimonial, le statut d'emploi et l'ancienneté à la SCL. En particulier, les employés apprécient négativement leur entreprise comparativement aux autres villageois.

Finalement, l'analyse des résultats obtenus à l'aide du questionnaire montre que la SCL n'a pas laissé indifférente la vie socioéconomique des habitants du village de Ngad-Ngourane. Autrement dit, cette société a occasionné d'importantes incidences dans sa zone d'implantation, des incidences qui ne sont pas forcément dans la direction présumée. L'hypothèse générale semble partiellement confirmée. Par exemple, une de nos hypothèses spécifiques qui postulait que le village était dominé par l'agriculture et la pêche est infirmée par les résultats. Les résultats indiquent plutôt une domination du commerce et de la cordonnerie, des activités dominantes reléguées au second plan par la SCL tel que présumé dans l'hypothèse. De même, les incidences socioéconomiques sont tantôt positives, tantôt négatives. Etant donné que les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes, ces résultats méritent une explication sociologique beaucoup plus approfondie.

## **6.2. Discussion des résultats**

Les résultats de la présente étude de cas suggèrent nettement que l'implantation de la SCL a produit des incidences socioéconomiques dans le village de Ngad Ngourane. Ils correspondent à ceux de Guèye et al. (2008), qui dans le même ordre d'idées, montre que les entreprises agricoles, tout comme les projets de développement et certaines infrastructures sociales sont capables d'apporter des changements notoires dans les terroirs qui les accueillent.

Dans ce cas présent, d'une part, les résultats signifient que la société a favorisé le développement du village avec la construction de certaines infrastructures sociales de base. En effet, le village disposait d'une école avec seulement quatre (4) classes mais à son arrivée la SCL a construit deux classes de plus. Ce qui rejoint les observations de Sow (2015, p.11), qui postule que « la SCL a construit des salles de classe dans certains villages de la communauté rurale de Diama et a aidé le village de Démigine pour l'adduction à l'eau potable ». Une autre réalisation est la réfection du mur du cimetière.

Également, les résultats montrent que la SCL a favorisé la promotion de l'emploi féminin. En effet, avant son arrivée, peu de femmes travaillaient en raison d'un village très enclavé ; ce qui fait qu'elles ne pouvaient pas se déplacer et laisser les enfants seuls à la maison. Mais avec la venue de l'entreprise qui est tout près du village, les femmes de Ngad

Ngourane ont été massivement recrutées par ladite société agricole. Les résultats montrent une amélioration des conditions de vie des femmes, et la réduction du chômage à 8,9%.

Par ailleurs, les résultats révèlent que même si les terres sont favorables à l'agriculture, celle-ci est loin d'être la principale source de revenu. Le commerce et la cordonnerie étaient les activités les plus pratiquées avant l'arrivée de la SCL et par là une explication plausible pourrait se dégager nettement. En effet, le village est massivement habité par des Maures, et que ces derniers ne sont pas familiarisés avec les pratiques agricoles. C'est la culture ou encore l'ethnie qui détermine les activités pratiquées ; en plus le village est proche de la frontière Mauritanie-Sénégal. Ce rapprochement fait que les marchandises sont plus accessibles et moins chères dans cette zone ; du coup le commerce devient rentable. Mais ces activités ont connu une véritable régression due à l'arrivée de la SCL. En effet, dans un village très enclavé qui a connu pour la première fois des investissements d'agrobusiness, les habitants sont curieux de savoir ce qui passe dans l'entreprise et comment fonctionne cette dernière. En plus, ils pensaient que travailler dans la société est plus rentables et plus facile que le commerce. Ainsi la quasi-totalité des habitants du village travaille dans l'entreprise, soit en tant que contractants, soit en tant que journaliers afin d'avoir une vie descente. Ces facteurs combinés font que la population de Ngad Ngourane a tendance à délaisser ses activités traditionnelles au profit de celles de celles de l'entreprise étrangère. Il s'agit donc d'un changement majeur apporté par cette dernière.

D'autre part, les résultats confirment la participation de la société dans l'enclavement du village. En effet, ce dernier se trouve encerclé par des canaux d'irrigation et les clôtures des parcelles de culture. Les collégiens se rendant à Diamal, sont obligés de contourner la clôture de la société. Ce contournement rajoute des kilomètres supplémentaires de marche. On retrouve ce même constat dans une récente étude menée par Bâ et al. (2021).

De par la lecture des résultats, le chercheur observe que les habitants du village ont une appréciation positive à modérée, voire mitigée, des incidences socioéconomiques de l'entreprise. La SCL a certes construit ou réfectionné des infrastructures et réduit le taux de chômage, mais le village n'a toujours pas accès à l'eau potable et subit des effets pervers tels que l'enclavement, l'accaparement des terres (Soulier et al. 2018) et les conflits avec les éleveurs c'est que l'on trouve exactement dans l'étude de Sow (2015).

Ce qui est intéressant, c'est que les résultats témoignent que l'appréciation des incidences sociales de l'entreprise par les villageois varie en fonction de leurs caractéristiques sociologiques. Autrement-dit, les caractéristiques des groupes sociaux conditionnent la perception de ces incidences. La profession, la situation matrimoniale et le nombre d'années passées dans la société influent sur l'appréciation de la présence de l'entreprise.

D'abord, un paradoxe apparaît clairement : ceux qui ne travaillent pas dans l'entreprise donnent une appréciation beaucoup plus positive de la présence de la SCL par rapport aux personnes recrutées par la société agricole. Cela peut s'expliquer par le fait que ceux qui ont un emploi hors de la SCL ne voient que la réduction du chômage et la construction des infrastructures sociales de base dans leur terroir ; ils ne savent pas ce qui se passe dans l'entreprise. Par contre, les employés de la SCL contestent les conditions de travail et la rémunération. D'ailleurs les résultats ont signifié que ces derniers ont une appréciation beaucoup plus négative de la rémunération de la SCL. En effet, les employés sont en contact direct avec les produits toxiques ; ce qui influe négativement sur leur santé. Quant à la rémunération, elle est très basse par rapport à l'intensité du travail pour huit (8) heures de temps de travail. L'entreprise paye 2000 FCFA pour les journaliers. Pour la majorité des employés, la rémunération mensuelle est inférieure à 60 000 F CFA. Certains affirment que la rémunération ne permet pas de satisfaire carrément les besoins nécessaires. Du coup, ils sont toujours confrontés à des problèmes de manque d'argent. D'ailleurs, un tableau de comparaison des moyennes (cf. tableau 8) montre que la pauvreté vécue touche plus les employés de la SCL que ceux qui travaillent hors de l'entreprise. Ces résultats sont donc très surprenants et mettent en évidence des effets plutôt pervers.

Ensuite, les résultats de la présente étude montrent une significativité marginale entre la situation matrimoniale et la perception des incidences sociales (cf. tableau 7). En effet, les célibataires sont plus susceptibles d'apprécier positivement l'entreprise que les mariés. Etant donné que les célibataires ont moins de charges, ils parviennent à satisfaire leurs besoins essentiels avec la rémunération de ladite société. Par contre, les mariés ont des charges familiales importantes, entre autres la prise en charge des enfants, la dépense quotidienne, le paiement d'électricité, etc. Ils éprouvent plus de difficultés à satisfaire leurs besoins avec la rémunération de la SCL. Ce qui fait qu'ils ont donc tendance à apprécier négativement l'entreprise.

Enfin, les résultats révèlent que l'ancienneté dans la société influe sur la perception de l'implantation de la SCL. Ceux qui font 1 à 2 ans dans l'entreprise donnent souvent une appréciation beaucoup plus positive de l'entreprise par rapport aux employés qui ont fait 5 ans et plus (cf. tableau 7). Ceci pourrait se comprendre, car des personnes font même plus de 6 ans dans l'entreprise sans avoir signé un contrat avec celle-ci. De plus, les nouveaux employés, cherchant à gagner leur place, ils sont très engagés, et ne connaissent pas réellement les problèmes dans l'entreprise et comment cette dernière fonctionne. Il est clair que les seconds sont plus susceptibles de donner une perception plus positive que les premiers.

Dans l'ensemble, malgré les réalisations de la SCL en termes d'*outputs* (construction ou réfection d'infrastructures sociales, création d'emplois, réduction du chômage), les *outcomes* posent problème (accaparement foncier, enclavement, conditions de vie inchangées) ainsi que l'impact (situation économique du village inchangée, perspectives d'avenir problématiques).

### **6.3. La portée des résultats**

Les connaissances produites dans cette étude sont étroitement liées au contexte villageois considéré. Par conséquent, elles ne sont valides que dans ce milieu rural. Juste que les résultats peuvent être observés dans des contextes tout aussi variés.

L'expérience du village de Ngad Ngourane a montré que l'agrobusiness a occasionné des effets mitigés dans les zones d'implantation. Ce constat semble être le cas dans d'autres communes. Dans une étude menée dans la commune de Fanaye, Soulier et al. (2018) montrent que les agrobusiness ont la capacité à se substituer aux politiques publiques du fait de leurs contreparties offertes qui portent sur la construction des aménagements et d'infrastructures sociaux de base tels que des écoles, des postes de santé et des mosquées. Toutefois, fois sur plan foncier, les entreprises étrangères ont développé chez les petits producteurs un sentiment d'accaparement des terres.

Par ailleurs, la présente étude considère le développement de l'agrobusiness comme un phénomène d'accaparement des terres. Cette analyse s'applique non seulement au Sénégal mais aussi dans d'autres pays africains. Dans le même ordre d'idées, une étude menée au

Mozambique, par De Grain (2015), montre que l’agrobusiness a accaparé toutes les terres du couloir de Nacala occasionnant une réduction des possibilités de développement des activités traditionnelles. Ce phénomène a donné naissance à l’Union Nationale des Paysans du Mozambique (UNAC) dont le but est de protéger les terres de ce couloir.

Dans le champ disciplinaire cette étude fut un très bon exemple de la méthode quantitative.

#### **6.4. Les limites de la recherche**

Certes cette recherche est très importante, car elle porte sur un thème d’actualité, mais aucune étude n’est parfaite et donc la nôtre n’échappe pas à la règle. Elle présente des limites qui méritent d’être élucidées pour servir de leçon aux recherches qui suivent.

La limite principale est que la taille de notre échantillon (45 cas) est très minime par rapport à la population étudiée. Elle semble faible. Dès lors, les résultats peuvent être moins représentatifs et valides que si l’étude portait sur un échantillon beaucoup plus grand (150 cas par exemple). En fait, le chercheur manquait de temps à cause d’un calendrier pédagogique très chargé. Toutefois, il importe de noter que cette limite comporte son aspect positif du fait qu’elle peut servir d’exemple à d’autres recherches qui doivent maximiser le nombre de cas étudiés de façon à pouvoir généraliser les résultats à la population de référence.

Une seconde limite est attribuable au caractère non aléatoire de l’échantillonnage. Cette limite implique un souci de représentativité des résultats et peut même changer la tournure des résultats.

Quoi qu’il en soit, même si la grande taille et le caractère aléatoire de l’échantillon sont deux conditions importantes en inférence statistique, ils ne constituent pas des enjeux centraux dans le cadre d’une étude cas, si quantitative soit-elle. Ici, la validité externe n’est pas un critère fondamental à atteindre vaille que vaille. L’enjeu est surtout d’étudier en profondeur le cas du village de Ngad Ngourane de façon à mieux comprendre les incidences socioéconomiques de l’implantation de la SCL. Toutefois, nous avons vu que les résultats sont loin d’être spécifiques au cas en question et qu’ils s’appliquaient également à d’autres contextes.

## Conclusion

Tout au long de cette étude, le chercheur a tenté d'analyser les changements que la SCL a induits dans la vie socioéconomique de la population de Ngad Ngourane. Autrement-dit, après 16 ans d'installation, quelles sont les incidences socioéconomiques de l'implantation de la SCL dans ce village ? Après avoir effectué des opérations de traitement et d'analyse de données recueillies à l'aide d'un questionnaire administré auprès de 45 villageois, l'auteur a obtenu une réponse à cette question centrale.

Tout d'abord, bien que la SCL ait occasionné des incidences positives à Ngad Ngourane à travers ses contreparties offertes portant sur la construction des infrastructures sociales de base, la réduction du chômage des jeunes et la promotion de l'emploi féminin, elle n'a pas manqué d'incidences négatives en termes d'effets pervers. En effet, ladite société agricole a participé à l'enclavement du village avec ses clôtures qui obligent la population à faire des kilomètres de marche supplémentaires pour accéder à la route nationale. De plus, les activités traditionnelles ont connu une véritable régression, sans compter l'accaparement des terres. On note aussi des problèmes sanitaires liés à l'usage excessif des produits toxiques. Ensuite, l'analyse a révélé que les caractéristiques sociologiques des répondants influent sur l'appréciation des incidences de l'entreprise et le plus surprenant est que les employés de la SCL apprécient beaucoup plus négativement la présence de l'entreprise par rapport aux autres et vivent une pauvreté plus importante.

Cette étude a permis de mieux comprendre les effets de l'implantation des agrobusiness dans les milieux ruraux. Elle a révélé la réalité qui se cache derrière les investissements massifs agricoles. Les conclusions de l'étude de cas suggèrent qu'il est important d'améliorer les conditions de travail des employés ainsi que les conditions de vie des populations locales qui accueillent les grandes entreprises agricoles, tout en solutionnant les effets pervers ou adverses occasionnés par l'installation de ces entreprises. Par ailleurs, ce travail a mis en lumière l'efficacité des méthodes quantitatives à tester des hypothèses et leur capacité à fournir des informations plus objectives. Elles ont permis ici de savoir que dans le milieu étudié les habitants ont des perceptions différentes de la présence de

l'agrobusiness dans leur terroir, en mettant en relation des variables sous forme de comparaison de moyennes. Cet apport semble beaucoup plus important d'autant plus que le chercheur est issu d'une université où les méthodes quantitatives sont peu développées. Encourager l'usage des statistiques est alors nécessaire pour outiller les étudiants en matière de recherche quantitative.

Bien que cette étude s'avère très intéressante, ses conclusions indiquent que des recherches futures apporteraient d'avantage d'informations quant à l'explication des relations entre agrobusiness et développement local, si elles optaient pour un échantillon plus large (150 cas par exemple) pour produire des résultats davantage valides et représentatifs des populations étudiées. Ce serait aussi approprié, dans l'avenir, de combiner dans une même étude les incidences à la fois sociales, politiques, économiques et même environnementales de l'installation des agrobusiness dans les milieux ruraux.

## Références bibliographiques

- BA Aicha Idy Seydou Wally, Adama Cheikh Diouf et Sécou Omar Diédhiou, 2021, « *Agrobusiness et recompositions socio-spatiales des terroirs d'accueils : cas de la SENHUILE et de la Société de Culture Légumière dans le delta de la vallée du fleuve Sénégal* », *Revue ivoirienne de Géographie des savanes*.
- CHALMIN Philippe, 1980, « *L'agrobusiness: réponse à une demande alimentaire?* » *Annales de Géographie*, 359-372.
- COHEN, 1988, *Statistical Power Analysis for the Behavioral Sciences*.
- DE GRAIN, 2015, « *Développement de l'agrobusiness en Afrique: les accapareurs de terres du couloir de Nacala au Mozambique* », Global Research, juin 08, 2015.
- DELCOURT Laurent, 2010, « *L'avenir des agricultures paysannes face aux nouvelles pressions sur la terre, De la terre aux aliments, des valeurs aux règles* », Juin 2010, Nantes, France.
- GIRARDEL, *Les Cahiers de Girardel*, n.1, Saint-Louis, 2003, 118 p.
- GUEYE Goulé, SALL Moussa, DIEYE Papa Nouhine, LOUHOUNGOU Crépin Edwige Raoul et SY Ibrahima, 2008, « *Caractérisation et typologie des exploitations agricoles du Sénégal, Tome 2, Sénégal Oriental et Haute Casamance* », ISRA 2008, Étude et document vol 8.
- SOULLIER Guillaume, 2018, « *Les effets des investissements d'agrobusiness sur les petits agriculteurs familiaux: le cas de la vallée du fleuve Sénégal* », *Économie Rurale*.
- SOW Samba Mamadou, 2015, *Analyse de la dynamique d'appropriation des éleveurs pasteurs en contexte d'agrobusiness: Les cas de la Sen huile et SCL à Gnith, Ronkh et Diama*, Mémoire de Master 2, Université Gaston Berger, Saint-Louis.
- TOURE El Hadj, 2009, *Étude des effets sociopolitiques induits par la gestion foncière décentralisée dans la communauté rurale de Ross Béthio (Delta du fleuve Sénégal)*. Thèse de doctorat de sociologie, Université Laval, Québec, 354 p.

## Annexe

### Annexe A. Questionnaire

Introduction à l'administration

Bonjour!

Je mène une étude de cas sur les incidences socioéconomiques de l'implantation de la SCL dans le village d'El Ngourane. Ce sondage m'aidera à mieux comprendre les effets de cette entreprise étrangère dans votre village.

Vos réponses resteront confidentielles.

Veuillez m'accorder juste 15 à 20 minutes de votre temps. Je vous remercie de votre précieuse collaboration!

Papa Guitté Diop

Étudiant à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis

## Identification Sociologique

<b>1. Quel est votre âge? .....</b>	
<b>2. Etes-vous? .....</b>	<input type="radio"/> 1. Femme <input type="radio"/> 2. Homme
<b>3. Quel est votre niveau d'étude? .....</b>	<input type="radio"/> 1. Pas d'éducation formelle <input type="radio"/> 2. Primaire <input type="radio"/> 3. Secondaire <input type="radio"/> 4. Bac ou plus
<b>4. Etes-vous? .....</b>	<input type="radio"/> 1. Célibataire <input type="radio"/> 2. Marié(e) <input type="radio"/> 3. Divorcé(e) <input type="radio"/> 4. Veuf
<b>5. Est-ce-que vous êtes employés dans la Société de Culture Légumière (SCL)? .....</b>	<input type="radio"/> 1. Oui <input type="radio"/> 2. Non
<b>6. Si oui, depuis combien d'années? .....</b>	<input type="radio"/> 1. 1 <input type="radio"/> 2. 2 <input type="radio"/> 3. 3 <input type="radio"/> 4. 4 <input type="radio"/> 5. 5 ou plus
<b>7. Si non, occupez-vous un emploi ailleurs? .....</b>	<input type="radio"/> 1. Oui <input type="radio"/> 2. Non

## Incidences économiques

<b>8. Avant l'implantation de la SCL, quel secteur économique employait le plus les habitans du village? .....</b>	<input type="radio"/> 1. Pêche <input type="radio"/> 2. Agriculture <input type="radio"/> 3. Elevage <input type="radio"/> 4. Autre
<b>9. Actuellement, quel secteur économique emploie le plus les habitants du village? .....</b>	<input type="radio"/> 1. Pêche <input type="radio"/> 2. Agriculture <input type="radio"/> 3. Elevage <input type="radio"/> 4. Autre
<b>10. Est-ce-que l'entreprise vous accompagne financièrement en cas de besoin personnel? .....</b>	<input type="radio"/> 1. Jamais <input type="radio"/> 2. Rarement <input type="radio"/> 3. Occasionnellement <input type="radio"/> 4. Assez souvent <input type="radio"/> 5. Très souvent
<b>11. Dans quelle catégorie de salaires par mois vous classez-vous? .....</b>	<input type="radio"/> 1. Moins de 30000 <input type="radio"/> 2. 30000-59999 <input type="radio"/> 3. 60000-99999 <input type="radio"/> 4. 100000 et plus
<b>12. Comment appréciez-vous la renumération de la SCL? .</b>	<input type="radio"/> 1. Pas du tout satisfaisante <input type="radio"/> 2. Plutot pas satisfaisante <input type="radio"/> 3. Plutot satisfaisante <input type="radio"/> 4. Tout à fait satisfaisante

## Incidences sociales

<b>13. Depuis l'implantation de la SCL, comment évaluez-vous vos propres conditions de vie? .....</b>	<input type="radio"/> 1. Bien meilleurs <input type="radio"/> 2. Meilleures <input type="radio"/> 3. Pas de changement <input type="radio"/> 4. Pires <input type="radio"/> 5. Bien pires <input type="radio"/> 6. Ne sait pas
<b>14. Depuis l'implantation de la SCL, comment évaluez-vous la situation économique du village? .....</b>	<input type="radio"/> 1. Bien meilleure <input type="radio"/> 2. Meilleure <input type="radio"/> 3. Pas de changement <input type="radio"/> 4. Pire <input type="radio"/> 5. Bien pire <input type="radio"/> 6. Ne sait pas

<b>15. En général, comment évaluez-vous vos conditions de vie à celles des autres habitants du village? .....</b>	<input type="radio"/> 1. Bien meilleures <input type="radio"/> 3. Pas de changement <input type="radio"/> 5. Bien pires	<input type="radio"/> 2. Meilleures <input type="radio"/> 4. Pires <input type="radio"/> 6. Ne sait pas
<b>16. Durant les prochaines années de fonctionnement de la SCL, comment envisagez-vous vos propres conditions de vie?</b>	<input type="radio"/> 1. Bien meilleures <input type="radio"/> 3. Pas de changement <input type="radio"/> 5. Bien pires	<input type="radio"/> 2. Meilleures <input type="radio"/> 4. Pires <input type="radio"/> 6. Ne sait pas
<b>17. Durant les prochaines années de fonctionnement de la SCL, comment envisagez-vous la situation économique de votre village? .....</b>	<input type="radio"/> 1. Bien meilleure <input type="radio"/> 3. Pas de changement <input type="radio"/> 5. Bien pire	<input type="radio"/> 2. Meilleure <input type="radio"/> 4. Pire <input type="radio"/> 6. Ne sait pas

### Questions sur la pauvreté

<b>18. Au cours des 12 dernières mois, combien de fois est ce que vous ou un membre de votre famille avez dû faire face à la situation suivante: Manque d'eau potable pour les besoins domestiques.....</b>	<input type="radio"/> 1. Jamais <input type="radio"/> 3. Quelque fois <input type="radio"/> 5. Toujours	<input type="radio"/> 2. Juste 1 ou 2 fois <input type="radio"/> 4. Plusieurs fois <input type="radio"/> 6. Ne sait pas
<b>19. Au cours des 12 dernières mois, combien de fois est ce que vous ou un membre de votre famille avez dû faire face à la situation suivante: Manque de médicaments ou de soins médicaux.....</b>	<input type="radio"/> 1. Jamais <input type="radio"/> 3. Quelques fois <input type="radio"/> 5. Toujours	<input type="radio"/> 2. Juste 1 ou 2 fois <input type="radio"/> 4. Plusieurs fois <input type="radio"/> 6. Ne sait pas
<b>20. Au cours des 12 dernières mois, combien de fois est ce que vous ou un membre de votre famille avez dû faire face à la situation suivante: Manque d'argent pour satisfaire des besoins.....</b>	<input type="radio"/> 1. Jamais <input type="radio"/> 3. Quelques fois <input type="radio"/> 5. Toujours	<input type="radio"/> 2. Juste 1 ou 2 fois <input type="radio"/> 4. Plusieurs fois <input type="radio"/> 6. Ne sait pas
<b>21. Au cours des 12 dernières mois, combien de fois est ce que vous ou un membre de votre famille avez dû faire face à la situation suivante: Manque de combustible pour la cuisson</b>	<input type="radio"/> 1. Jamais <input type="radio"/> 3. Quelques fois <input type="radio"/> 5. Toujours	<input type="radio"/> 2. Juste 1 ou 2 fois <input type="radio"/> 4. Plusieurs fois <input type="radio"/> 6. Ne sait pas
<b>22. Au cours des 12 dernières mois, combien de fois est ce que vous ou un membre de votre famille avez dû faire face à la situation suivante: Nourriture insuffisante pour manger à sa faim.....</b>	<input type="radio"/> 1. Jamais <input type="radio"/> 3. Quelques fois <input type="radio"/> 5. Toujours	<input type="radio"/> 2. Juste 1 ou 2 fois <input type="radio"/> 4. plusieurs fois <input type="radio"/> 6. Ne sait pas

### Impacts socio-économiques sur la santé, l'éducation, les terres...

<b>23. La SCL a contribué améliorer la qualité de l'éducation, notamment à travers la construction ou la réfection des salles de classes.....</b>	<input type="radio"/> 1. D'accord <input type="radio"/> 3. Plutôt en désaccord <input type="radio"/> 5. Ne sait pas	<input type="radio"/> 2. plutôt d'accord <input type="radio"/> 4. désaccord
<b>24. La SCL a contribué à améliorer la qualité de la santé, notamment à travers la construction ou la réfection des cases de santé et la fourniture de matériels.....</b>	<input type="radio"/> 1. D'accord <input type="radio"/> 3. Plutôt en désaccord <input type="radio"/> 5. Ne sait pas	<input type="radio"/> 2. plutôt d'accord <input type="radio"/> 4. désaccord
<b>25. La SCL a contribué à réfectionner ou construire des lieux de culte.....</b>	<input type="radio"/> 1. D'accord <input type="radio"/> 3. Plutôt en désaccord <input type="radio"/> 5. Ne sait pas	<input type="radio"/> 2. plutôt d'accord <input type="radio"/> 4. désaccord
<b>26. La SCL a rendu difficile l'accès à l'eau potable.....</b>	<input type="radio"/> 1. D'accord <input type="radio"/> 3. Plutôt en désaccord <input type="radio"/> 5. Ne sait pas	<input type="radio"/> 2. plutôt d'accord <input type="radio"/> 4. désaccord
<b>27. La SCL a favorisé la promotion de l'emploi féminin....</b>	<input type="radio"/> 1. D'accord	<input type="radio"/> 2. plutôt d'accord

<b>29. La SCL a favorisé l'enclavement du village.....</b>	<input type="radio"/> 1. D'accord <input type="radio"/> 2. plutôt d'accord <input type="radio"/> 3. Plutôt en désaccord <input type="radio"/> 4. désaccord <input type="radio"/> 5. Ne sait pas
<b>30. La SCL a ccaparé les terres du village.....</b>	<input type="radio"/> 1. D'accord <input type="radio"/> 2. plutôt d'accord <input type="radio"/> 3. Plutôt en désaccord <input type="radio"/> 4. désaccord <input type="radio"/> 5. Ne sait pas
<b>31. La SCL entretient des relations conflictuelles avec les agriculteurs.....</b>	<input type="radio"/> 1. D'accord <input type="radio"/> 2. plutôt d'accord <input type="radio"/> 3. Plutôt en désaccord <input type="radio"/> 4. désaccord <input type="radio"/> 5. Ne sait pas
<b>32. La SCL entretient des relations conflictuelles avec les éleveurs.....</b>	<input type="radio"/> 1. D'accord <input type="radio"/> 2. plutôt d'accord <input type="radio"/> 3. Plutôt en désaccord <input type="radio"/> 4. désaccord <input type="radio"/> 5. Ne sait pas
<b>33. Qu'en pensez-vous de la SCL? .....</b>	
<b>34. Quels sont ses effets dans le village? .....</b>	<input type="radio"/> 1. Positifs <input type="radio"/> 2. Négatifs <input type="radio"/> 3. Ne sait pas

### Commentaire

Pour terminer, vous avez la possibilité de formuler des commentaires à titre de complément d'information sur les effets socio-économiques de la Société de Culture Légumière (SCL) dans le village d'El Ngourane.

**35. Aurez-vous des remarques, questions ou suggestions sur ce questionnaire; auriez-vous l'amabilité de les évoquer?**